

Étude des crédits 2022-2023

Renseignements particuliers 3^e groupe d'opposition

Retraite Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA TROISIÈME OPPOSITION

Table des matières

#	QUESTIONS
1.	Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des cinq dernières années, en indiquant : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents c. le délai de traitement
2.	Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années, indiquer : a. le nombre et le pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés c. le délai de traitement
3.	Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité, par catégorie d'âge
4.	Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité touchés par la pénalité imposée à l'atteinte de l'âge de 65 ans
5.	Nombre et liste de tous les régimes administrés par Retraite Québec
6.	Nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes administrés par Retraite Québec et évolution pour les cinq dernières années
7.	Taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes administrés par Retraite Québec et évolution pour les cinq dernières années
8.	Nombre de régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administrés par Retraite Québec
9.	Liste des régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administrés par Retraite Québec incluant : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années
10.	Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur
11.	Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années
12.	Nombre et types de régimes de retraite administrés par Retraite Québec entre 2015-2016 et 2021-2022. Pour chaque type, indiquer lesquels sont : a. à prestations déterminées b. à cotisations déterminées c. interentreprises
13.	Parmi les régimes complémentaires de retraite, combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2015-2016 et 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023
14.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
15.	Parmi les régimes complémentaires de retraite, combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2015-2016 et 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023
16.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime

#	QUESTIONS
17.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur municipal</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2015-2016 et 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023
18.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
19.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur municipal</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2015-2016 et 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023
20.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime
21.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur universitaire</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2015-2016 et 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023
22.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
23.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur universitaire</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2015-2016 et 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023
24.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime
25.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur privé</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2015-2016 et 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023
26.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
27.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur privé</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2015-2016 et 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023
28.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime de retraite
29.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
30.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
31.	Coût reliés à la mise en vigueur de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
32.	Heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
33.	Depuis décembre 2014, par année, le nombre de dossiers et de demandes liés à la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
34.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre et une liste des régimes s'étant prévalu d'un report de négociations prévu à l'article 26
35.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre et une liste des modifications au régime transmises à Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec)
36.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , une liste des demandes d'arbitrage
37.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , une liste des régimes en défaut de production du rapport visé au deuxième alinéa de l'article 4, à l'article 16 ou à l'article 26
38.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec

#	QUESTIONS
39.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par municipalité et par régime
40.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre de régimes ayant fait une demande afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme
41.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014 en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec), notamment en ce qui concerne le partage des coûts et l'augmentation de l'âge de départ à la retraite
42.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) depuis l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
43.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) en relation avec l'adoption de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i>
44.	Coûts reliés à la mise en vigueur de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i>
45.	Nombre de dossiers et de demandes liés à la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i>
46.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre de modifications au régime transmises à Retraite Québec
47.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre et une liste des demandes d'arbitrage
48.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre et une liste des régimes en défaut de production du rapport actuariel
49.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec
50.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par régime
51.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis le dépôt de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i>
52.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec le dépôt de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i>
53.	Coûts reliés et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i>
54.	<p>Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. délai c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs d. montant moyen du remboursement demandé e. montant total lié aux demandes de remboursement f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement

#	QUESTIONS
55.	Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor en 2020-2021 et en 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023
56.	Liste des bureaux régionaux et l'effectif rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis 5 ans et fournir les prévisions pour 2022-2023
57.	Depuis 5 ans, par année financière, indiquer le nombre d'employés, par catégorie d'emploi, par région
58.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis 5 ans par ou pour Retraite Québec concernant les régimes de prestations cibles
59.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis 5 ans par ou pour Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) concernant ses activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite
60.	Indiquer les sommes dépensées depuis 5 ans, par année financière, par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels et de projet lié (interne, externe ou du CSPQ)
61.	État de situation concernant le dépôt du règlement d'application de <i>la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi</i>
62.	Pour les demandes de retraite par Internet et le programme SimulRetraite, indiquer, par mois, le nombre de codes d'accès personnel (CAP) demandés, le nombre de CAP accordés et le délai moyen pour leur obtention
63.	Pour le service clicSÉCUR, indiquer, par mois, le nombre de demandes d'authentification
64.	Bilan des actions réalisées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec et à la préparation d'un projet de loi. Échéancier, nombre et date de rencontres, personnes consultées, documents et études produits, etc.
65.	Sommes dépensées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec
66.	Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2021 et 2022
67.	Nombre de demandes traitées pour chacune des cinq dernières années concernant le Crédit remboursable pour le Soutien aux enfants. Indiquer : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents c. le délai
68.	Rendement du fonds du Régime de rentes du Québec depuis les dix dernières années
69.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CARRA avec la Régie des rentes
70.	Coûts associés à la fusion de la CARRA et de la Régie des rentes
71.	Impact de la mise en place de Retraite Québec sur le niveau d'effectifs ministériels, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi
72.	Préciser l'impact de la mise en place de Retraite Québec sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, départs à la retraite, fins de postes, mises en disponibilité, nominations
73.	Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de Retraite Québec
74.	Ventilation du budget de fonctionnement de Retraite Québec
75.	Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par Retraite Québec
76.	Ventilation des économies réalisées depuis la mise en place de Retraite Québec
77.	Ventilation, par année et par catégorie de dépenses, des frais d'administration concernant les dépenses de fonctionnement de Retraite Québec, de la Régie des rentes et de la CARRA depuis 3 ans
78.	Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, le nom des membres, le budget et les résultats

#	QUESTIONS
79.	Liste des employés et des membres des conseils d'administration relevant de Retraite Québec, en indiquant leur poste et leur rémunération
80.	Liste des personnes, et copie de leur <i>curriculum vitae</i> , qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : a. le nom b. le titre c. la date de début et de fin de leur mandat d. la rémunération e. les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation
81.	Coûts associés à la mise en place de Retraite Québec, notamment : a. la formation b. la publicité c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement e. les baux résiliés et locaux vacants f. achat de matériel g. tout autre coût de transition
82.	Concernant le bureau de la présidence : a. nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents b. liste des personnes rencontrées en précisant le but de la rencontre c. frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation d. liste des participations à des colloques, à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents
83.	Depuis dix ans, présenter l'évolution annuelle du nombre de plaintes concernant les régimes de retraite du secteur public (anciennement administrés par la CARRA), et spécifier leur cause principale
84.	Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années, par mois, en indiquant : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents et le montant total alloué au paiement de ces heures supplémentaires c. le délai
85.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emplois et par ministère
86.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emplois et par réseau
87.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par régime
88.	Liste de tous les régimes publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA). Inclure : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, présenter l'évolution pour les cinq dernières années b. l'actif constitué, les obligations actuarielles, le surplus ou déficit, et le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes présenter l'évolution pour les cinq dernières années, distinguer la capitalisation de la partie financée par les employés de celle l'étant par l'employeur
89.	Parmi les régimes de retraite publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien sont en déficit à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2022-2023
90.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
91.	Parmi les régimes de retraite publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien ont des surplus à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2022-2023
92.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime

#	QUESTIONS
93.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite publics, notamment sur le plan du partage des coûts et de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Coûts de ces travaux, études et analyses
94.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la publication d'un plan stratégique. Fournir la liste et les dates des rencontres tenues. Coûts pour ces travaux, études et analyses
95.	Échéancier pour la présentation d'un plan stratégique
96.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec les problèmes de double rémunération pour l'ensemble de la fonction publique
97.	Nombre de cas répertoriés liés au phénomène de la double rémunération. Ventiler par ministère ou organisme
98.	Nombre de saisies et de réductions de rente effectuées par Retraite Québec (anciennement la CARRA) depuis dix ans
99.	<p>Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis dix ans, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le délai c. le nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs d. le montant moyen du remboursement demandé e. le montant total lié aux demandes de remboursement f. le nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement
100.	<p>Liste des projets informatiques depuis dix ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. présenter l'évolution des coûts pour chacun des dossiers b. indiquer le nombre de consultants externes et les coûts associés c. indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et fournir les prévisions pour 2022-2023), pour l'informatique et les technologies de l'information d. préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ)
101.	<p>Depuis dix ans, par année financière, le nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la nature ou l'objet du contrat b. la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre) c. copie du contrat d. copie du résultat e. le coût du contrat
102.	<p>En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ».</p> <p>R-10, r. 2 – (<i>Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. indiquer le nombre de cas <u>identifiés</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs, b. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc. c. indiquer le nombre de cas <u>identifiés</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs d. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc. e. indiquer le nombre de cas <u>reçus</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs f. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc. g. indiquer le nombre de cas <u>reçus</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs h. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.

#	QUESTIONS
103.	<p>État de situation quant à la mesure « supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">a. nombre d'enfants admisb. nombre d'enfants refusésc. total des sommes versées

TITRE 1 : Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des cinq dernières années, en indiquant :

- a. le nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;**
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents;**
- c. le délai de traitement.**

Régime de rentes du Québec

		2021
	Nombre de demandes de rente de retraite traitées	95 480
	Pourcentage des demandes de rente de retraite qui sont automatisées (ne nécessitant pas l'intervention d'un agent)	54,9 %
A	Nombre total d'agents qui ont traité la rente de retraite	39 agents
A	Pourcentage d'agents qui ont traité la rente de retraite sur l'ensemble des agents de rentes (inclut la rente d'invalidité, de survie et le suivi des rentes)	29 %
B	Heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité la rente de retraite (et montant)	988 h (40 264 \$)
C	Délai de traitement moyen	15,6 jours

On remarque une augmentation constante des demandes Web depuis quelques années et la pandémie de la COVID-19 a accentué ce mode de communication.

Régimes de retraite du secteur public

		2021
	Nombre de demandes de rente de retraite traitées	24 970
A	Nombre d'agents qui traitent ces dossiers	44 agents
B	Heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité la rente de retraite (et montant)	631 h (25 652 \$)
C	Délai (jours)	43 jours

TITRE 2 : Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer :

- a. le nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés;
- c. le délai de traitement.

Régime de rentes du Québec (RRQ)

	2020 ⁽¹⁾
Nombre de dossiers traités de partage des gains entre ex-conjoints mariés ou unis civilement	9 689 dossiers
Nombre de partages	3 549
Nombre de renonciations	5 791
Nombre de demandes refusées	349
Nombre de dossiers traités de partage des gains entre ex-conjoints de fait	178 dossiers
Nombre de partages effectués	43
Nombre de demandes refusées	135
Délai de traitement moyen ⁽²⁾	
Partages	29 jours
Renonciations ⁽³⁾	183 jours

Note 1 : La dernière année financière disponible au RRQ, pour les dossiers traités de partage, est l'année 2020 (janvier à décembre). Les données pour 2021 seront disponibles plus tard dans l'année. Les données sont en date du 8 février 2022. À noter qu'aucun dossier n'a été traité entre le 19 mars et le 19 mai 2020 en raison de la pandémie.

Note 2 : Les délais de traitement moyens ne concernent que les demandes reçues directement à Retraite Québec, ce qui exclut les jugements en provenance du Régime de pensions du Canada (le temps de transfert des jugements est hors du contrôle de Retraite Québec et peut, par exemple, prendre jusqu'à 200 jours). Les délais sont calculés à partir des demandes terminées en date du 8 février 2022.

Note 3 : On donne une priorité de traitement aux dossiers de partage, car le partage a un effet sur le registre des gains des clients et sur leurs prestations. Conséquemment, comme la renonciation n'a pas d'effet sur le registre des gains, le délai de traitement est plus long.

	2020
a. Nombre d'agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation	17 agents
Préparation des dossiers	1 agent de bureau 3 agents de rente
Analyse des jugements	14 agents de rente
a. Pourcentage d'agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation sur l'ensemble des agents qui ont travaillé à la tenue du registre des cotisants	94 %
b. Total des heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation	206 heures

En 2020, des efforts supplémentaires ont été nécessaires pour rattraper le retard causé par la pandémie

TITRE 2 : Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer :

- a. le nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés;
- c. le délai de traitement.

Régimes de retraite du secteur public (RRSP)

	2021
Nombre total de demandes de relevé des droits traitées	1 825 dossiers
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de relevés des droits produits 	1 404
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes de relevé des droits refusées 	421
Nombre total de demandes d'acquiescement traitées	359 dossiers
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acquiescements effectués 	320
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes d'acquiescement refusées 	39
Délais de traitement moyens ⁽¹⁾	
Relevé des droits :	30,71 jours
Acquiescement :	79,48 jours
Note 1 : Selon les dispositions des régimes (règlements), le relevé des droits doit être produit dans un délai de 90 jours et l'acquiescement des sommes dans un délai de 120 jours.	

	2021
Nombre de techniciens qui ont traité les demandes de relevé des droits et d'acquiescement ⁽²⁾	7 techniciens*
Note 2 : Les techniciens traitent les demandes de relevé des droits et d'acquiescement en effectuant le processus en totalité, de l'analyse des divers documents reçus et des jugements jusqu'à l'émission des extraits aux clients en produisant tous les calculs requis.	
Total des heures supplémentaires payées aux techniciens pour le traitement des dossiers en 2021 : 224 heures. Ce temps supplémentaire a été nécessaire en début d'année pour terminer le traitement des demandes dont le délai prévu à la déclaration de service à la clientèle était dépassé ou en voit de l'être. Les délais dans le traitement de ces demandes sont principalement dus à l'augmentation de 12% des demandes reçues.	

TITRE 3 : Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité, par catégorie d'âge.

	Nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2021
Moins de 35 ans	800
35 à 39 ans	1 442
40 à 44 ans	2 680
45 à 49 ans	4 000
50 à 54 ans	6 953
55 à 59 ans	14 062
60 à 64 ans	24 780
Total	54 717

TITRE 4 : Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité touchés par la pénalité imposée à l'atteinte de l'âge de 65 ans.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- TITRES 5 à 7 :**
- 5. Liste de tous les régimes administrés par Retraite Québec.**
 - 6. Nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et évolution pour les cinq dernières années.**
 - 7. Taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes et évolution pour les cinq dernières années.**

La liste de tous les régimes surveillés par Retraite Québec, le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et l'évolution pour les cinq dernières années, sont des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et habituellement traités par ces tiers de façon confidentielle. **En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer.**

TITRE 8 : Nombre de régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administré par Retraite Québec.

État de situation

Dans les régimes surveillés par Retraite Québec au 31 décembre 2021, il y a 45 régimes en voie de terminaison ou de fusion.

De ce nombre, il y a 5 régimes en voie de fusion :

- 1 régime est en fusion avec un régime sous la législation du Québec;
- 3 régimes sont en fusion avec un régime sous la législation de l'Ontario;
- 1 régime est en fusion avec un régime sous la législation de l'Alberta.

Voici le détail des régimes en voie de fusion ou de terminaison :

	Nombre de régimes visés	Nombre de participants visés⁽¹⁾
Régime en voie de fusion		
Prestations déterminées⁽²⁾	3	561
Cotisation déterminée	2	1 778
Régime en voie de terminaison		
Prestations déterminées⁽²⁾	26	4 252
Cotisation déterminée	14	5 031
Total	45	11 622

⁽¹⁾ Participants actifs, non actifs et bénéficiaires au Québec et hors Québec

⁽²⁾ Peut inclure un volet à cotisation déterminée

TITRE 9 : Liste des régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administré par Retraite Québec incluant :

- a. Le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
- b. Le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

La liste de tous les régimes surveillés par Retraite Québec, le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et l'évolution pour les cinq dernières années, sont des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et habituellement traités par ces tiers de façon confidentielle. **En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer dans l'état actuel des choses.**

- TITRES 10-11 :**
- 10. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
 - 11. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
 - a. Le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
 - b. Le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2021-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2021-12-31 estimation
Régime de retraite des employés d'usine de Signature Aluminum Canada inc., Sainte-Thérèse, Québec	0	-
Régime de retraite des salariés de Papiers Fraser inc., Pâtes Thurso	0	-
Régime de retraite des syndiqués de Papiers Fraser inc., Pâtes Thurso	0	-
Régime de rentes des employés salariés et horaires de Outil et Matrice Harrington inc.	0	-
Régime de retraite pour les employés salariés non syndiqués de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	-
Régime de retraite pour les employés à l'heure de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	-
Régime de retraite pour les membres du syndicat des employés de bureau de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	-
Régime de retraite No 1 de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite No 3 de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite des salariés non syndiqués de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite des cadres de Lab Chrysotile	0	-
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2013	0	-
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2014	0	-
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2015	0	-

- TITRES 10-11 :**
- 10. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
 - 11. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
 - a. Le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
 - b. Le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2021-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2021-12-31 estimation
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à Retraite Québec en 2016	0	-
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à Retraite Québec en 2017	17	105 %
Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués de bureau de F.F. Soucy (PWB)	0	
Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués d'usine de F.F. Soucy (PWB)	0	
Régime complémentaire de retraite du personnel non syndiqué de F.F. Soucy (PWB)	0	
Régime de retraite des employés non syndiqués de PML (PWB)	0	
Régime de retraite des employés syndiqués de PML (PWB)	0	
Régime de retraite des employés syndiqués de Stadacona (PWB)	0	
Régime de retraite des employés non syndiqués de Stadacona (PWB)	0	
Régime de rentes pour les employés non syndiqués de Silicium Bécancour inc.	0	
Régime de rentes pour les employés syndiqués de Silicium Bécancour inc.	85	79 %
Pension Plan for the Non-Bargaining Salaried Employees of Trailmobile Parts & Service Canada Ltd (Plan B-1)	0	-
Pension Plan for Certain Hourly-Paid and Salaried Employees of Trailmobile Parts & Service Canada Ltd (Plan B-2)	0	-
Caisse de retraite des Industries de la Mode du Québec, U.I.O.V.D.	0	

- TITRES 10-11 :**
- 10. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
 - 11. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
 - a. Le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
 - b. Le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2021-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2021-12-31 estimation
Régime de retraite pour les employés non syndiqués de Bennett Fleet inc. et ses compagnies participantes	0	
Pension Plan for the Salaried Personnel of Union of Canada Life Insurance Company	0	-
Pension Plan for the Salaried Employees of Signature Aluminum Canada Inc.	0	Fin d'adm. mai 2021 à 104 % ⁽¹⁾
Nortel Networks Negotiated Pension Plan	656	116 %
Mabe Canada Inc. Pension Plan No. 1	396	108 %
Nortel Networks Managerial Pension Plan	437	108 %
Mines Wabush - Salariés	59	109 %
Mines Wabush - Syndiqués	163	107 %
Le Soleil	165	99 %
Le Nouvelliste, La Tribune, La Voix de l'Est, Le Droit	93	100 %
Le Quotidien, Le Progrès du Saguenay	18	98 %
Non syndiqués des quotidiens régionaux du Groupe Capitaux Médias	69	99 %
Meuble Idéal	17	100 %
TOTAL	2 175	

⁽¹⁾ Dans tous les cas, la rente est versée par un assureur à la fin de l'administration par Retraite Québec.

Pour l'ensemble des régimes dont l'administration s'est terminée avec le paiement des rentes à 100 %, le gouvernement a dû déboursé des sommes pour garantir en totalité les rentes promises aux retraités. Jusqu'à maintenant, les déboursés totaux ont été de 27,8 M\$ et il existe une dette potentielle de près de 2,7 M\$. Le versement d'une somme par le gouvernement survient, la plupart du temps, pour des régimes qui contenaient un déficit initial en raison des mesures d'allégement offertes par les employeurs avant la fermeture de leur régime (régimes identifiés en gris).

Pour les autres régimes dont l'administration s'est terminée avec des rentes plus élevées que 100 %, aucun déboursé du gouvernement n'a été requis et l'augmentation des rentes a été possible grâce aux surplus dégagés pendant l'administration de Retraite Québec.

TITRE 12 : Nombre et types de régimes de retraite administrés par Retraite Québec entre 2015-2016 et 2021-2022. Pour chaque type indiquer lesquels sont :

- a) à prestations déterminées;**
- b) à cotisations déterminées;**
- c) interentreprises.**

Les statistiques de cette fiche concernent les régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec au 31 décembre 2021. **À noter que Retraite Québec ne fait pas l'administration de ces régimes; elle les surveille.** Ce tableau regroupe les régimes actifs, en voie d'enregistrement, de transfert dans une autre législation, de terminaison, d'annulation et de fusion à un autre régime de retraite.

Régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec

Au 31 décembre	Ensemble des régimes	Régimes à prestations déterminées ¹	Régimes à cotisation déterminée ¹	Régimes inter-entreprises ²	Régimes de retraite simplifiés	Régimes volontaires d'épargne-retraite
2021	896	502	165	209	11	9

⁽¹⁾ Excluant les régimes interentreprises.

⁽²⁾ Régimes ayant plus d'un employeur partie au régime. Inclus les 8 régimes interentreprises à cotisations négociées, visés par la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises* adoptée le 2 avril 2015.

TITRES 13 à 16 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite entre 2015-2016 et 2021-2022, les prévisions pour 2022-2023, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRES 17 à 20 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite pour le secteur municipal entre 2015-2016 et 2021-2022, les prévisions 2022-2023, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRES 21 à 24 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite pour le secteur universitaire, entre 2015-2016 et 2021-2022, les prévisions 2022-2023, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRES 25 à 28 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite du secteur privé entre 2015-2016 et 2021-2022, les prévisions pour 2022-2023, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 29 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Contexte

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la Loi) est entrée en vigueur le 5 décembre 2014.

Elle prévoit la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal afin d'en assainir la santé financière et d'en assurer la pérennité.

Plusieurs dispositions de la Loi sont sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) comme la négociation, la conciliation et l'arbitrage. Les autres dispositions de cette Loi sont sous la responsabilité de Retraite Québec, qui relève du ministère des Finances. Retraite Québec échange régulièrement de l'information avec le Secrétariat du travail pour suivre l'avancement des négociations dans les régimes visés par la Loi.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, Retraite Québec a travaillé sur plusieurs aspects :

- répondre aux demandes d'information de la clientèle cible, soit les actuaires, les administrateurs de régimes (comités de retraite) et les organismes municipaux dans les meilleurs délais et dans le respect de leurs besoins;
- clarifier l'application de divers aspects de la Loi;
- émettre des directives concernant, notamment le taux d'intérêt maximal applicable aux évaluations actuarielles, la composition des groupes aux fins de la répartition des déficits dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration;
- mettre en ligne une page Web [Régimes de retraite du secteur municipal \(RRSM\)](#) pour informer les actuaires et les administrateurs visés sur les sujets d'intérêt général;
- faire le suivi des documents, rapports et avis requis en vertu de la Loi;
- adapter la surveillance des régimes visés par la Loi;
- s'assurer de la conformité des rapports sur l'évaluation actuarielle :
 - avant restructuration au 31 décembre 2013;
 - avant restructuration au 31 décembre 2014 pour les régimes qui reportent les négociations;
 - avant restructuration au 31 décembre 2015 pour les organismes municipaux qui suspendent l'indexation des retraités au 1^{er} janvier 2017;
 - après restructuration pour les régimes dont les négociations sont terminées.

TITRE 30 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

À la suite de l'adoption le 4 décembre 2014 de la [Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées](#) du secteur municipal (RLRQ, chapitre S-2.2.1), Retraite Québec a publié ou mis en ligne les documents suivants pour la clientèle cible.

1) Directives

Elles sont présentées sur le site internet de Retraite Québec et elles couvrent les sujets suivants :

- a) Définitions à retenir aux fins de l'application de la Loi
- b) Évaluation actuarielle avant restructuration
 - i) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2013
 - ii) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2014
 - iii) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2015
 - iv) Évaluations actuarielles subséquentes
- c) Administration courante
 - i) Indexation automatique
 - ii) Prestation additionnelle
 - iii) Cotisation patronale minimale
 - iv) Acquittements et décès
 - v) Rachats de service et transferts
- d) Report des négociations
 - i) Conditions
 - ii) Effets du report
- e) Cotisation d'exercice maximale
- f) Excédents d'actif
 - i) Excédent d'actif du volet courant
 - ii) Excédent d'actif du volet antérieur
- g) Indexation de la rente après la retraite
- h) Réserve de restructuration
- i) Communications au ministre

2) Avis

- a) [Rapport d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013](#)
- b) [Mandat d'évaluation actuarielle](#)
- c) [Processus de restructuration](#)
- d) [Conséquences possibles de la restructuration pour les retraités](#)

3) Questions/Réponses

Elles couvrent les sujets suivants :

- a) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration
 - i) Actif et passif
 - ii) Hypothèses
 - iii) Déficits
 - iv) Cotisations à verser
 - v) Contenu du rapport
 - vi) Composition des groupes
 - vii) Répartition du déficit
- b) Report de la restructuration
 - i) Général
 - ii) Facultatif-obligatoire
 - iii) Plusieurs groupes
 - iv) Conditions de report – Taux de capitalisation
 - v) Conditions de report – Association
 - vi) Conditions de report – Entente en vigueur
 - vii) Conditions de report – 18 % - 20 %
 - viii) Conditions de report – Partage 50/50
- c) Administration courante
 - i) Période du 1^{er} janvier 2014 au 4 décembre 2014
 - ii) Période à compter du 5 décembre 2014
- d) Partage et décalage
 - i) Évaluation actuarielle avant restructuration
- e) Fonds de stabilisation
 - i) Questions générales
 - ii) Exemple avec différents types de régime
- f) Modifications
 - i) Questions concernant les modifications à considérer dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration
 - ii) Questions concernant les modifications aux fins de la restructuration
- g) Évaluation actuarielle post-restructuration

TITRE 30 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

4) Autres documents

- a) [Calendrier de mise en œuvre du projet de loi n° 3](#)
- b) [Directives du Secrétariat du travail](#)
- c) [Rapport sur la mise en oeuvre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal](#)

TITRE 31 : Coûts reliés à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Aucun coût externe engendré. Tous les travaux ont été réalisés à l'interne. À compter de 2018, il n'y a plus de coûts directs reliés à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

TITRE 32 : Heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Les travaux ont été réalisés à l'interne. À partir de 2017, il n'y a plus d'heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

TITRE 33 : Depuis décembre 2014, le nombre de dossiers et de demandes liés à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Il y a 158 régimes de retraite visés par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Retraite Québec a reçu de nombreuses demandes liées à cette loi. Elle a répondu à plusieurs demandes téléphoniques d'actuares et de représentants de régimes de retraite. La durée de ces appels est plus importante que pour les autres types d'appels, étant donné la complexité du sujet.

Retraite Québec a communiqué avec chaque firme d'actuares au sujet de la préparation des évaluations actuarielles.

Une adresse courriel a été créée pour regrouper les nombreuses questions relatives à cette loi. Des courriels (16) de type « questions-réponses » ont été envoyés aux représentants désignés pour diffusion à l'ensemble des actuares concernés dans leurs firmes.

Retraite Québec intègre l'information de ces « questions-réponses » sur une page Web concernant les régimes de retraite du secteur municipal.

TITRE 34 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre et une liste de régimes s'étant prévalus d'un report de négociations prévu à l'article 26.

Il y a 43 régimes qui ont reporté les négociations (sur un total de 158 régimes).

C'est le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) qui est responsable de cette section de la Loi, c'est donc lui qui possède la liste des régimes de retraite qui ont transmis une demande. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous référons le demandeur au MTESS.

TITRE 35 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre et une liste des modifications au régime transmises à Retraite Québec.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM) encadre le processus de restructuration des régimes visés par cette Loi.

Au 31 décembre 2021, 118 régimes ont transmis les modifications aux dispositions de leur régime qui découle de la Loi RRSM.

Les modifications transmises à Retraite Québec portent, notamment, sur les sujets suivants :

- le partage des cotisations d'exercice et d'équilibre liées au service postérieur
- l'ajout d'un fonds de stabilisation
- le partage des cotisations de stabilisation
- l'abolition de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle
- les règles de la cotisation patronale minimale (CPM)
- le versement d'une cotisation de restructuration par les participants
- la création d'un volet distinct pour le service courant

TITRE 36 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, une liste des demandes d'arbitrage.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

TITRE 37 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, une liste de régimes en défaut de production du rapport visé au deuxième alinéa de l'article 4, à l'article 16 ou à l'article 26.

Article 4 (deuxième alinéa)

Les rapports sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration ont tous été transmis à Retraite Québec.

Article 16

Retraite Québec a reçu 41 rapports sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015. Le rapport sur cette évaluation actuarielle devait être transmis à Retraite Québec avant le 30 septembre 2016. **Aucun régime n'est en défaut au 31 décembre 2021.**

Article 26

Il y a 43 régimes qui ont indiqué vouloir reporter les négociations d'un an et devaient transmettre à Retraite Québec un rapport sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014. Ils ont tous transmis le rapport de cette évaluation actuarielle. **Aucun régime n'est en défaut au 31 décembre 2021.**

TITRE 38 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec.

L'information est disponible sur le site Internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

TITRE 39 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi 15), et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par municipalité et par régime.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

TITRE 40 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre de régimes ayant fait une demande afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme.

L'article 12 de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la Loi RRSM) stipule que : « [...] Lorsque plusieurs catégories d'employés participent à un même régime, les déficits peuvent être répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme municipal dès qu'une majorité de catégories en fait la demande. Le comité de retraite informe Retraite Québec de cette décision et lui transmet les données concernant les déficits totaux et la part de ceux-ci imputables à chacune de ces catégories.[...] »

Les régimes n'ont donc pas à faire une demande à Retraite Québec afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime.

Cette information est présentée dans le rapport sur l'évaluation actuarielle **post-restructuration**. Selon les rapports reçus et analysés en date du 31 décembre 2021 par Retraite Québec, 16 régimes se sont prévalus de cette disposition de l'article 12.

TITRE 41 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014 en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite administrés par Retraite Québec notamment en ce qui concerne le partage des coûts et l'augmentation de l'âge de départ à la retraite.

Il n'y a pas eu de travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014 par ou pour Retraite Québec concernant des modifications possibles aux régimes de retraite qu'elle surveille ni concernant les régimes de retraite qu'elle administre.

TITRE 42 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Veillez vous référer à la réponse de la question 29.

TITRE 43 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57).

L'information est disponible sur le site Internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

TITRE 44 : Coûts reliés à la mise en vigueur de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57).

Les travaux ont été presque exclusivement réalisés à l'interne. À partir de 2018, il n'y a plus de coûts directs reliés à la mise en vigueur de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57).

TITRE 45 : Depuis le 26 novembre 2015, le nombre de dossiers et de demandes liés à la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées (PL 57).

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées a été sanctionnée le 26 novembre 2015 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Retraite Québec reçoit de nombreuses demandes liées à cette loi. Elle répond à plusieurs demandes téléphoniques et par courriels d'actuares et de représentants de régimes de retraite.

Un document d'information « *La Lettre n° 31* » a été publié à la mi-avril 2016 afin de répondre aux nombreuses demandes des représentants des firmes d'actuares du Québec et de l'extérieur de la province.

Le Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires de retraite (Règlement) est entré en vigueur le 4 janvier 2018. Il faisait suite à l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées.

« *La Lettre n° 32* » a été publiée en février 2018 pour énoncer les principaux éléments du Règlement. Elle s'adressait aux administrateurs et aux professionnels du secteur des régimes complémentaires de retraite.

TITRE 46 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre de modifications au régime transmises à Retraite Québec.

La Loi modifiant La Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (ci-après la Loi) a été sanctionnée le 26 novembre 2015 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, 4 demandes d'enregistrement relatives à cette Loi ont été transmises à Retraite Québec.

TITRE 47 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre et une liste des demandes d'arbitrage.

Aucun régime n'a fait une demande d'arbitrage.

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées ne prévoit aucun processus de négociation, contrairement à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

TITRE 48 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre et une liste des régimes en défaut de production du rapport actuariel.

Au 31 décembre 2021, tous les régimes de retraite avaient transmis leur évaluation actuarielle (au 31 décembre 2020) à Retraite Québec.

TITRE 49 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec.

L'information est disponible sur le site Internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

TITRE 50 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants. Fournir une ventilation par régime.

Toute donnée financière ne peut être ventilée par régime puisque celle-ci constitue des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et traités par ces tiers de façon confidentielle. En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer.

Par ailleurs, Retraite Québec tient à souligner que le PL 57 ne vise pas à restructurer les droits comme le fait la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (PL 3).

Ce projet de loi vise plutôt à réformer la méthode de financement des régimes de retraite du secteur privé. Il n'est donc pas question pour le PL 57 de déterminer les déficits imputables aux retraités versus ceux imputables aux participants actifs. Ceci s'avère nécessaire pour le PL 3 pour déterminer la juste part du déficit qui doit être assumée par une réduction des droits pour chacun des groupes.

TITRE 51 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis le dépôt de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

La Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (ci-après la Loi) est entrée en vigueur le 8 juin 2016.

Retraite Québec a offert un soutien et de l'information téléphonique aux intervenants des neuf régimes de retraite visés. Sur ces neuf régimes, cinq ont été tenus d'appliquer les mesures particulières de restructuration prévues à la Loi.

TITRE 52 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec le dépôt de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

À la suite de l'adoption le 8 juin 2016 de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (2016, chapitre 13) (Loi RRSU), laquelle est entrée en vigueur le 8 juin 2016, Retraite Québec a publié ou mis en ligne les documents suivants pour la clientèle cible :

1) Directives

Elles sont contenues sur le site Web de Retraite Québec et couvrent les sujets suivants :

- a) Régimes visés
- b) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2015
- c) Enregistrement de modifications à un régime de retraite

2) Publications

Elles sont disponibles sur le site Web de Retraite Québec :

- a) Formulaire - Demande d'enregistrement d'une modification à un régime de retraite soustrait à l'application de règles de financement
- b) Annexe – Modification établie dans le cadre du processus de restructuration des régimes de retraite visés par la Loi RRSU

Au cours de l'année 2021, aucun document n'a été publié ou mis en ligne par Retraite Québec en relation avec la Loi RRSU.

TITRE 53 : Coûts reliés et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

Aucun coût externe engendré. Les travaux ont été réalisés à l'interne. Depuis l'adoption de cette loi en juin 2016, il n'y a plus de coûts directs et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

TITRE 54 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. délai;
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;
- d. montant moyen du remboursement demandé;
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement.

Régime de rentes du Québec (RRQ)

		2021
	Nombre total des demandes d'attribution traitées ⁽¹⁾	199 599
	Nombre de dossiers vérifiés ⁽²⁾	1 191
C	Nombre de dossiers en erreur	4
	Taux de conformité des traitements ⁽³⁾	
	Attribution des rentes de retraite	100%
	Attribution des prestations de survivants	99,41%
	Attribution des prestations d'invalidité	99,66%
A	Nombre d'agents concernés par les dossiers en erreur	4
A	Pourcentage d'agents concernés par les dossiers en erreurs	3,6%
B - F	Délai de traitement moyen ⁽⁴⁾	1 à 2 mois
D - E	Montant à rembourser au client	
	<i>Montant moyen à rembourser au client</i>	
	Erreurs non récurrentes ⁽⁵⁾	600 \$
	Erreurs récurrentes ⁽⁶⁾	4 \$
	<i>Montant total à rembourser au client</i>	
	Erreurs non récurrentes	1 801 \$
	Erreurs récurrentes	4 \$
	Montant à réclamer au client ⁽⁷⁾	
	<i>Montant moyen à réclamer au client</i>	
	Erreurs non récurrentes	103 \$
	Erreurs récurrentes	0 \$
	<i>Montant total à réclamer au client</i>	
	Erreurs non récurrentes	103 \$
	Erreurs récurrentes	0 \$

(1) Comprend les demandes d'attribution de prestations pour la retraite, la survie et l'invalidité. Période de référence : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

(2) Il s'agit d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatif.

(3) L'indicateur mesurant le taux de conformité inclut les traitements administratifs ainsi que ceux entièrement automatisés.

(4) Les délais de correction sont habituellement de 1 à 2 mois après détection de l'erreur. Le remboursement au client d'une somme qui lui est due peut être réalisé dans ce délai, tandis que le temps de recouvrement d'une somme versée sans droit variera en fonction des modalités applicables (voir précisions à la note 7).

(5) Une erreur est dite non récurrente si elle correspond à un montant versé une seule fois en trop ou en moins, ou au total des montants versés en trop ou en moins en raison d'une période d'admissibilité mal établie.

(6) Une erreur est dite récurrente si elle engage le montant mensuel à payer durant l'admissibilité du client.

(7) Une dette peut être recouvrée par compensation (immédiate ou différée) ou par perception. Selon les circonstances, Retraite Québec peut aussi décider de ne pas la réclamer au client.

TITRE 54 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. délai;
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;
- d. montant moyen du remboursement demandé;
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement.

Régimes de retraite du secteur public (RRSP)

		2021
	Nombre total de demandes de rente de retraite et de prestation de survivants ⁽¹⁾	47 975
	Nombre de dossiers vérifiés ⁽²⁾	511
C	Nombre de dossiers en erreur	0
	Taux de conformité des traitements ⁽³⁾	
	Rentes avec et sans lien d'emploi	100 %
	Prestations de survivants	100 %
A	Nombre d'agents concernés par les dossiers en erreur	0
B - F	Délai de traitement moyen ⁽⁴⁾	4 mois
D - E	Montant à rembourser au client	
	<i>Montant moyen</i>	0 \$
	<i>Montant total</i>	0 \$
	Montant à réclamer au client	
	<i>Montant moyen</i>	0 \$
	<i>Montant total</i>	0 \$

(1) Comprend les demandes de rente de retraite avec et sans lien d'emploi, et les demandes de prestation de survivants.
Période de référence : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

(2) Il s'agit d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatifs.

(3) L'indicateur mesurant le taux de conformité inclut les traitements administratifs ainsi que ceux entièrement automatisés.

(4) Les délais de correction sont habituellement d'environ 4 mois après détection de l'erreur. Le remboursement au client d'une somme qui lui est due peut être réalisé dans ce délai, tandis que le temps de recouvrement d'une somme versée sans droit variera en fonction des modalités applicables.

TITRE 55 : Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor en 2020-2021 et en 2021-2022. Fournir les prévisions pour 2022-2023.

Retraite Québec est un organisme extrabudgétaire exerçant, entre autres, des opérations de nature fiduciaire. Ses opérations sont donc exclues du périmètre comptable du gouvernement du Québec. Les économies qu'elle génère s'ajoutent aux actifs nets des diverses fiducies administrées par Retraite Québec et n'ont pas d'impact sur les états financiers du gouvernement.

TITRE 56 : Liste des bureaux régionaux et l'effectif rattaché par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux; depuis cinq ans et les prévisions pour 2022-2023.

2021

LIEU DE TRAVAIL	Haute direction et cadre	Professionnel	Fonctionnaire	Ouvrier	TOTAL
Abitibi-Témiscamingue	0	0	7	0	7
Bas-St-Laurent	0	0	6	0	6
Centre-du-Québec	0	0	9	0	9
Estrie	0	0	6	0	6
Mauricie	1	3	35	0	39
Montréal	4	26	152	0	182
Outaouais	0	0	6	0	6
Québec	104	930	788	4	1 826
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	1	8	0	9
Total des postes ⁽¹⁾	109	960	1 017	4	2 090
ETC					2 008,9

⁽¹⁾ Le total des postes indiqué par année financière reflète le nombre d'employés réguliers et occasionnels en lien d'emploi. Il n'indique pas la consommation en ETC.

TITRE 57 : Depuis cinq ans, par année financière, indiquer le nombre d'employés par catégorie d'emploi et par région.

Veillez vous référer à la réponse de la question 56.

TITRE 58 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans par ou pour Retraite Québec concernant les régimes de retraite à prestations cibles.

Le projet de loi visant principalement à permettre l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles a été sanctionné le 11 décembre 2020. Des travaux sont en cours afin de compléter la réglementation.

TITRE 59 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans par ou pour Retraite Québec concernant ses activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite.

MISSION DE SURVEILLANCE

Un des mandats de Retraite Québec est de s'assurer que l'administration et le fonctionnement des régimes de retraite sont conformes à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et à la *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite*.

Retraite Québec s'est dotée d'une politique de surveillance couvrant les exigences des deux lois mentionnées ci-dessus et qui est axée sur l'identification des régimes de retraite à risque ainsi que sur la prévention.

En dehors des activités de surveillance courantes, il n'y a pas eu d'autres travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans, par ou pour Retraite Québec, concernant les activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite et des régimes volontaires d'épargne-retraite.

TITRE 60 : Sommes dépensées à Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information depuis cinq ans en achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels et de projet lié (interne, externe ou du CSPQ/ITQ)

Voir le document en annexe.

TITRE 60 : Sommes dépensées à Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information depuis cinq ans en achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels et de projet lié - Annexe

	Acquisition (\$)	Rémunération du personnel (\$)	Ressources externes (\$)	Impartition auprès d'un autre OP (\$)	Impartition à l'externe (\$)	Autres frais (\$)*	Location (\$)	Total (\$)
Activités courantes	7 518 784	34 696 378	16 945 523	2 195 242	317 668	1 786 048	3 184 188	66 643 831
Projets	484 362	7 214 582	10 735 969	38 451	0	798 020	29 774	19 301 157
Total 2021**	8 003 146	41 910 960	27 681 493	2 233 692	317 668	2 584 067	3 213 962	85 944 988

Ventilation des sommes dépensées en 2021 par projets

2021	Acquisition (\$)	Rémunération du personnel (\$)	Ressources externes (\$)	Impartition auprès d'un autre OP (\$)	Impartition à l'externe (\$)	Autres frais (\$)*	Location (\$)	Total (\$)
P 500 Optimiser le processus de la gestion des talents	0	30 690	25 856	0	0	0	0	56 547
P 502 Optimisation et intégration des annuaires Active Directory	0	86 740	245 525	0	0	0	0	332 264
P 503 Unification de l'environnement de travail numérique	0	43 834	53 027	0	0	0	0	96 861
P 505 Consolidation de la gestion de l'identité et des accès (GIA)	0	123 269	830 575	0	0	0	0	953 844
P 509 Optimisation des services opérationnels TI	0	75 270	555 270	0	0	97 361	0	727 901
P 511 Bonification du Régime de rentes du Québec	0	715 438	1 262 799	28 837	0	423 289	0	2 430 363
P 515 Mise à niveau de l'infrastructure téléphonique du CRC	233 261	115 020	320 356	0	0	11 500	0	680 137
P 519 Optimisation du parcours décès	0	388 139	268 205	0	0	0	0	656 343
P 520 Consolidation des zones de sécurité exposées à l'externe	250 601	61 399	139 523	0	0	0	0	451 523
P 521 Client 360	500	830 452	1 339 005	0	0	0	0	2 169 958
P 522 Espace client numérique	0	865 112	868 767	0	0	45 243	0	1 779 122
P 523 Mettre en place des notifications à la clientèle de Retraite Québec	0	162 147	320 175	9 614	0	0	0	491 936
P 524 Amélioration du système de calculs de rente des régimes particuliers	0	359 228	248 061	0	0	0	0	607 289
P 525 Consolidation des centres de traitement informatique	0	596 342	919 949	0	0	220 626	25 144	1 762 061
P 526 Évolution de la suite bureautique	0	85 973	85 543	0	0	0	0	171 516
P 527 Bonification du Régime de rentes du Québec - Volet 2	0	245 991	201 434	0	0	0	0	447 425
P 528 Optimisation du traitement des rachats des RRSP	0	628 678	1 144 360	0	0	0	0	1 773 038
P 529 Mise en place d'un écosystème applicatif moderne	0	351 153	566 867	0	0	0	4 631	922 650
P 530 Projet de modernisation des flux de traitement - volet RRSP	0	272 606	349 417	0	0	0	0	622 022
P 531 Programme Axe surveillance de l'information	0	4 121	8 091	0	0	0	0	12 212
P 532 Évolution des outils de surveillance applicative et d'infrastructures	0	138 934	105 550	0	0	0	0	244 484
P 533 Abolition de la contribution financière au placement d'enfants	0	623 620	450 746	0	0	0	0	1 074 366
P 534 Mettre en place les modalités révisées de la rente d'invalidité du RRQ	0	274 286	333 590	0	0	0	0	607 877
P 535 Amélioration des échanges entre la CNESST et Retraite Québec	0	42 645	26 782	0	0	0	0	69 426
P 536 Espace client numérique - Volet 2	0	93 496	66 497	0	0	0	0	159 993
Total 2021**	484 362	7 214 582	10 735 969	38 451	0	798 020	29 774	19 301 157

* Cette catégorie inclut tous les autres coûts en lien avec les ressources informationnelles qui ne sont pas reliés aux catégories de ressources du Secrétariat du Conseil du trésor existantes. Entre autres, les dépenses suivantes sont incluses dans cette catégorie : les services techniques offerts avec le contrat de support unifié de Microsoft, les abonnements à Gartner pour les services de courtage d'information dans le domaine des technologies de l'information, les formations données par l'externe et les fournitures informatiques et de bureau de la VPTI.

** Correspond aux dépenses en ressources informationnelles définies dans le cadre du Bilan de l'utilisation des sommes en ressources informationnelles (Bilan).

TITRE 61 : État de situation concernant le dépôt du règlement d'application de la Loi modifiant les régimes complémentaires de retraite et autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi.

Les mesures d'allègement ont pris fin au 30 décembre 2015.

TITRE 62 : Pour les demandes de retraite par Internet et le programme SimulRetraite, indiquer, par mois, le nombre de codes d'accès personnel (CAP) demandés, le nombre de CAP accordés et le délai moyen pour leur obtention.

Le code d'accès personnel (CAP) n'existe plus depuis décembre 2005. Il a été remplacé par clicSÉQUR.

Services Québec est responsable du service d'authentification clicSÉQUR, qui permet de créer un compte pour accéder en toute sécurité aux services en ligne participants des ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Nous ne détenons pas d'information sur le nombre de comptes clicSÉQUR accordés ni sur le délai moyen pour leur obtention.

TITRE 63 : Pour le service clicSÉQUR, indiquez, par mois, le nombre de demandes d'authentification.

L'utilisateur qui souhaite accéder à des services en ligne personnalisés et sécurisés de Retraite Québec doit utiliser le service d'authentification gouvernementale clicSÉQUR. Ce service est utilisé par plusieurs ministères et organismes et permet d'avoir accès à un éventail de services Web offerts par ces organisations gouvernementales.

ClicSÉQUR a été mis en place par le Service québécois d'authentification gouvernementale (SQAG) en décembre 2005. Il est maintenant sous la responsabilité de Services Québec.

Sommaire des volumes

	Sessions envoyées à clicSÉQUR	Sessions revenant à Retraite Québec ⁽¹⁾
Année 2021	3 602 234	2 433 866

⁽¹⁾ Les sessions revenant à Retraite Québec correspondent aux sessions débutées par les utilisateurs sur le site de Retraite Québec, qui se sont ensuite identifiés via clicSÉQUR et qui reviennent poursuivre leur session sur le site de Retraite Québec.

TITRE 64 : Bilan des actions posées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec et à la préparation d'un projet de loi. Échéancier, nombre et dates de rencontre, personnes consultées, documents et études produits, etc.

- La Loi sur le régime de rentes du Québec prévoit la tenue d'une consultation publique sur le Régime de rentes du Québec (RRQ) au moins une fois tous les six ans (Loi sur le RRQ, art. 218.1).
- La dernière consultation s'est tenue du 17 au 20 janvier 2017, par la Commission des finances publiques (Commission), à la suite du dépôt à l'Assemblée nationale du Québec le 8 décembre 2016 des documents suivants :
 - Le document de consultation intitulé *Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle* et;
 - Un document de soutien intitulé *Constats sur la retraite au Québec*.
- L'Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2015 a également été déposée le 8 décembre 2016. Ses résultats ont servi de base pour les discussions dans le cadre de la consultation sur le RRQ. L'évaluation actuarielle doit être produite au moins une fois tous les trois ans (Loi sur le RRQ, art. 216).
- Lors de cette consultation particulière, **19** organismes ont été entendus lors des auditions publiques en commission parlementaire. Ceux-ci comprenaient des spécialistes de la retraite, des représentants des milieux financier, patronal, syndical et funéraire ainsi que des associations de personnes âgées, de femmes, de jeunes et de personnes ayant des incapacités.
- Par ailleurs, la Commission a reçu d'autres mémoires de personnes et d'organismes qui n'ont pas été entendus lors des auditions publiques. Au total, **112** organismes et personnes se sont exprimés, par leur participation aux auditions ou par le dépôt d'un mémoire.
- Le rapport de la Commission sur ces auditions a été déposé à l'Assemblée nationale le 7 février 2017.
- Une consultation en ligne portant sur les améliorations proposées au RRQ a également été réalisée du 24 avril au 24 mai 2017.
- Le projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, a été présenté à l'Assemblée nationale le 2 novembre 2017. Accompagnant ce projet de loi, une [évaluation actuarielle](#) a également été déposée (intitulé : Rapport actuariel modifiant l'Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2015).
- À la suite de l'adoption du principe du projet de loi, le 5 décembre 2017, il a été renvoyé à la Commission de l'économie et du travail.
- Cette commission a tenu une autre consultation particulière avec auditions publiques portant sur le projet de loi n° 149 les 28 et 29 novembre 2017. Le rapport de cette consultation a été déposé à l'Assemblée nationale le 30 novembre 2017.
- L'étude détaillée du projet de loi s'est terminée le 13 février 2018.
- Le projet de loi a été adopté le 21 février 2018 et sanctionné le 22 février 2018 (L.Q. 2018, chapitre 2).
- La bonification du RRQ est similaire à celle du Régime de pensions du Canada (RPC). La loi fédérale prévoyant la bonification du RPC a été adoptée en décembre 2016 et est entrée en vigueur en mars 2017. Celle-ci prévoit une bonification des prestations et en contrepartie, une augmentation graduelle des cotisations au RPC à compter de 2019.
- Le 3 décembre 2021, le gouvernement du Québec a présenté un projet de loi visant à bonifier et simplifier la rente d'invalidité du RRQ. Ce projet de loi fait suite aux éléments discutés lors de la consultation publique de 2017 dans l'axe 2 du document de consultation. Il est intitulé : *Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 25 mars 2021 et modifiant d'autres dispositions*.
- Afin d'accompagner ce projet de loi, le Rapport actuariel modifiant l'Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2018 a été déposé à l'Assemblée nationale le 10 décembre 2021.
- Le projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale et sanctionné le 24 février 2022. Certaines dispositions de la loi ont pris effet le 1^{er} janvier 2022.

TITRE 65 : Sommes dépensées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec.

Aucune consultation publique sur le Régime de rentes du Québec n'a eu lieu en 2021 et par conséquent, aucune somme n'a été dépensée.

TITRE 66 : Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2021-2022.

Le tableau suivant présente la répartition cible des actifs du portefeuille de référence ainsi que les rendements réalisés au 31 décembre 2021.

Répartition cible des actifs et rendements réalisés du fonds du régime de base du Régime de rentes du Québec (RBRRQ)

Catégories d'actif	Poids au 31 décembre 2021 %	Rendement au 31 décembre 2021			
		5 ans %		1 an %	
		Fonds	Indice de référence	Fonds	Indice de référence
Revenu Fixe	20,0	4,6	3,7	-0,5	-1,1
Immeubles	13,5	1,5	5,1	12,4	6,1
Infrastructures	8,75	9,6	9,2	14,5	11,4
Marchés boursiers	39,25	10,7	11,5	16,2	16,1
Placements privés	18,5	19,6	14,3	39,2	32,1
Produit de levier	-1,0	s.o.	s.o.	0,2	0,2
Total	100,0	9,8	9,6	15,9	12,8

En 2021, le rendement négatif des titres à revenu fixe s'explique par la hausse des taux obligataires.

Voir au verso l'historique des rendements du fonds du RBRRQ depuis 1966.

Politique de placement du fonds du RBRRQ

La politique de placement traduit les besoins du RBRRQ en matière de rendement attendu, de risques acceptables, de répartition d'actifs et de marges de manœuvre accordées à la CDPQ.

TITRE 66 : Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2021-2022.

Voici l'historique des rendements du fonds du RBRRQ depuis sa création.

	RBRRQ	CDPQ
1966	6,4 %	6,4 %
1967	-1,2 %	-1,2 %
1968	4,4 %	4,4 %
1969	-4,4 %	-4,4 %
1970	12,8 %	12,8 %
1971	14,2 %	14,1 %
1972	10,9 %	10,8 %
1973	3,4 %	3,4 %
1974	-5,7 %	-5,6 %
1975	12,6 %	12,5 %
1976	19,0 %	18,3 %
1977	11,3 %	11,0 %
1978	9,5 %	9,9 %
1979	6,9 %	7,2 %
1980	9,7 %	9,9 %
1981	-1,2 %	-1,9 %
1982	33,6 %	32,8 %
1983	15,7 %	17,0 %
1984	11,4 %	10,1 %
1985	24,6 %	24,1 %
1986	14,3 %	13,5 %
1987	4,5 %	4,7 %
1988	10,7 %	10,5 %
1989	16,7 %	16,9 %
1990	1,0 %	0,3 %
1991	17,4 %	17,2 %
1992	4,9 %	4,5 %
1993	19,8 %	19,4 %
1994	-2,5 %	-2,1 %
1995	18,5 %	18,2 %
1996	14,9 %	15,6 %
1997	12,3 %	13,0 %
1998	10,2 %	10,2 %
1999	17,0 %	16,5 %
2000	5,9 %	6,2 %
2001	-4,8 %	-5,0 %
2002	-10,0 %	-9,6 %
2003	16,0 %	15,2 %
2004	12,8 %	12,2 %
2005	15,6 %	14,7 %
2006	16,3 %	14,6 %
2007	6,4 %	5,6 %
2008	-26,4 %	-25,0 %
2009	9,7 %	10,0 %
2010	14,3 %	13,6 %
2011	2,8 %	4,0 %
2012	10,5 %	9,6 %
2013	15,5 %	13,1 %
2014	12,5 %	12,0 %
2015	10,5 %	9,1 %
2016	8,2 %	7,6 %
2017	10,9 %	9,3 %
2018	4,2 %	4,2 %
2019	10,8 %	10,4 %
2020	7,4 %	7,7 %
2021	15,9 %	13,5 %

TITRE 67 : Nombre de demandes traitées pour chacune des cinq dernières années concernant le Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants. Indiquer :

- a. Le nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. Le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents;
- c. Le délai.

Le Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants (CIRSE), renommé Crédit d'impôt remboursable accordant une allocation aux familles (CIRAAF) depuis le 1^{er} janvier 2019, relève du ministre de la Famille et non du ministre des Finances, qui est le ministre responsable de Retraite Québec.

TITRE 68 : Rendement du fonds du Régime de rentes du Québec depuis les dix dernières années.

L'information est disponible dans le Rapport annuel de gestion de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/Pages/rapport-annuel-de-gestion.aspx>

TITRE 69 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CARRA avec la Régie des rentes.

La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et la Régie des rentes du Québec (RRQ) n'ont pas fait effectuer, par des ressources externes, des travaux, des études, des analyses ou des recherches en lien avec la fusion.

TITRE 70 : Coûts associés à la fusion de la CARRA et de la Régie des rentes.

Aucun coût n'a été comptabilisé spécifiquement en 2021 au titre du regroupement.

TITRE 71 : Impact de la mise en place de Retraite Québec sur le niveau d'effectifs ministériels, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi.

L'un des objectifs de la mise en place de Retraite Québec était lié à la livraison d'économies, dont celles reliées aux effectifs.

En date du 31 décembre 2018, Retraite Québec a rempli son engagement à cet effet puisqu'elle a réalisé une diminution de ses effectifs de 120 ETC (équivalent temps complet). Ces coupures se sont faites par attrition de postes, lors de départs à la retraite ou d'employés qui ont quitté l'organisation.

TITRE 72 : Préciser l'impact de la mise en place de Retraite Québec sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, les départs à la retraite, les fins de postes, les mises en disponibilité, nominations.

La mise en place de Retraite Québec au 1^{er} janvier 2016 n'a pas engendré d'abolition, de transferts de postes, de départs à la retraite, de fins de postes ou de mises en disponibilité.

TITRE 73 : Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de Retraite Québec.

Aucune prime de départ n'a été versée au cours de l'année 2021.

TITRE 74 : Ventilation du budget de fonctionnement de Retraite Québec.

Le budget de fonctionnement de Retraite Québec pour 2022 (excluant la rémunération) totalise 139,8 M\$.

Catégories de dépense	Budget 2022
Équipement, ameublement et améliorations locatives	4 960 586 \$
Courrier et communications	11 731 113 \$
Frais de déplacement	479 971 \$
Services professionnels et techniques	41 101 246 \$
Expertises médicales externes	1 454 411 \$
Entretien et location d'immeuble	8 642 802 \$
Entretien et location informatique	14 055 014 \$
Fournitures	1 309 838 \$
Autres dépenses	174 515 \$
Dommmages et intérêts	50 000 \$
Frais de perception des cotisations par Revenu Québec	20 005 270 \$
Participation au financement du Tribunal administratif du Québec	3 740 000 \$
Amortissement des immobilisations	25 913 854 \$
Intérêts	1 688 757 \$
Réserve corporative	3 643 888 \$
Total :	138 951 265 \$
Impact du passage aux normes comptables internationales d'information financières (IFRS) pour les RRSP	854 591 \$
Total après le passage aux Normes IFRS:	139 805 856 \$

**TITRE 75 : Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par
Retraite Québec.**

Le budget total de la rémunération de Retraite Québec pour 2022 est de 183,2 M\$ et se répartit comme suit :

	Budget (\$)
Effectifs réguliers	181 854 867 \$
Autres effectifs (ex. : étudiants, stagiaires et autres)	1 349 293 \$
Total	183 204 160 \$

TITRE 76 : Ventilation des économies réalisées depuis la mise en place de Retraite Québec.

Le regroupement de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et de la Régie des rentes du Québec (Régie) devait permettre de générer des économies d'échelle principalement dans les unités de type « soutien » (ex. haute direction, administration, informatique, etc.). Certaines autres économies étaient aussi envisagées.

Le gouvernement avait annoncé à l'automne 2015, lors de l'adoption du projet de loi, que le regroupement permettrait des économies d'ici la fin de 2018 de l'ordre de 20 millions de dollars. Le tableau ci-dessous résume la provenance des économies cumulatives prévues et celles réalisées au 31 décembre 2018.

Nature des économies (en milliers de \$)	Prévision initiale cumulative pour 2018	Économies cumulatives pour 2018
Traitements et avantages sociaux	11 530 \$	13 134 \$
Autres dépenses de fonctionnement	8 486 \$	10 044 \$
Total :	20 016 \$	23 178 \$

TITRE 77 : Ventilation, par année et par catégorie de dépenses, des frais d'administration concernant les dépenses de fonctionnement de Retraite Québec, depuis 3 ans.

Frais d'administration ⁽¹⁾ (en milliers de dollars)

Catégories de dépense	Retraite Québec 2021 ⁽²⁾
Traitement et avantages sociaux	166 185 \$
Courrier et communications	9 381 \$
Services professionnels et techniques, et expertises médicales externes	29 186 \$
Entretien et location d'immeubles	8 144 \$
Entretien et location informatiques	9 460 \$
Frais pour la perception des cotisations par Revenu Québec	19 633 \$
Amortissement des immobilisations ⁽³⁾	25 429 \$
Frais de déplacement, fournitures, TAQ ⁽⁴⁾ et autres	4 968 \$
Total avant les charges financières :	272 386 \$
Charges financières	1 761 \$
Total des frais d'administration :	274 147 \$
Impact du passage aux Normes comptables internationales d'information financières (IFRS) pour les RRSP ⁽⁵⁾	860 \$
Total des frais d'administration après le passage aux Normes IFRS :	275 007 \$

⁽¹⁾ Les frais d'administration excluent les trop-payés de rentes et de prestations et les créances irrécouvrables.

⁽²⁾ Les frais d'administration sont sujets à changement d'ici à leur approbation par le conseil d'administration et leur diffusion dans le rapport annuel de gestion.

⁽³⁾ L'amortissement des immobilisations de 2021 inclut un montant de 46 k\$ de dépréciation d'actif relatif au développement de système RRSP.

⁽⁴⁾ Retraite Québec participe au financement du Tribunal administratif du Québec (TAQ).

⁽⁵⁾ Ces frais d'amortissement sont liés au passage vers les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les RRSP, lequel est en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité présidé par Retraite Québec

Comité consultatif pour le paiement de l'Allocation famille

Mandat

- Le mandat du CCPAF est d'assurer un suivi de l'administration du versement des montants au titre de l'Allocation famille.

Membres

- Retraite Québec
- Revenu Québec
- Ministère de la Famille

Budget

- aucun

Résultats

- Le comité siège minimalement une fois par année, pour identifier les enjeux touchant les organisations membres et l'Allocation famille et au besoin, prendre des décisions à cet égard.
- Un partage d'information est également fait sur les nouveautés qui pourraient toucher les partenaires de l'Allocation famille.

Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme (GRAEP)

Mandat

- Favoriser le développement et la promotion de la fonction d'évaluation de programme dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Membres

- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Curateur public
- Financière agricole du Québec
- Infrastructure technologique Québec
- Institut national de santé publique
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de la Famille
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Finances
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Ministère de la Justice
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère du Conseil exécutif
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale
- Ministère du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Ministère du Tourisme
- Office de la protection du consommateur
- Office des personnes handicapées du Québec
- Office québécois de la langue française
- Régie de l'assurance maladie du Québec
- Retraite Québec
- Revenu Québec
- Secrétariat du Conseil du trésor
- Société de développement des entreprises culturelles
- Société de l'assurance automobile du Québec
- Société du Plan nord
- Sûreté du Québec

TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Budget

- La cotisation annuelle est de 250 \$ par organisation membre pour des revenus d'environ 9 000 \$.

Résultats

- Le comité exécutif, formé de 9 membres, se réunit 6 à 8 fois par année.
- Au moins 5 activités de formation sont offertes gratuitement chaque année aux évaluateurs des organisations membres en plus d'une assemblée générale annuelle.
- Le GRAEP collabore sur une base régulière avec le Secrétariat du Conseil du trésor et la Société québécoise d'évaluation de programme afin de contribuer au développement et à la valorisation de la fonction d'évaluation de programme dans les ministères et organismes.

Comités non présidés par Retraite Québec

Forum des dirigeants des grands organismes (G7)

Forum des secrétaires généraux des organismes du gouvernement du Québec

Table d'échanges inter-organismes en matière de documentation normative

Groupe de codéveloppement en éthique (SCT)

Comité consultatif en éthique (SCT)

Comité interministériel des responsables de programme d'aide aux employés de la colline parlementaire

Forum des directeurs des ressources humaines (FDRH)

Table des responsables du déploiement du processus de sélection

Comité de codéveloppement en relations de travail (SCT)

Comité interministériel des coordonnateurs en gestion de la main-d'œuvre

Comité interministériel des gestionnaires en gestion de la main-d'œuvre

Comité de travail sur les enjeux d'attraction et de rétention des emplois de la Fonction publique (SCT)

Réseau des répondants en matière de conflits et de harcèlement

Réseau en promotion des saines habitudes de vie (SCT)

Table des coordonnateurs Entreprise en santé

Groupe d'échange des coordonnateurs en santé et sécurité du travail (SCT)

Groupe de partage en gestion du changement (communauté de pratique entre MO)

Réseau de planification stratégique des talents (SCT)

Réseau des répondants organisationnels en formation (SCT)

Communauté d'échange Sondage de mobilisation

Communauté d'échange Expérience employé

Comité interministériel en développement des cadres

Comité stratégique provincial du Centre d'acquisitions gouvernementales

Regroupement des directrices et directeurs de l'administration du gouvernement du Québec (RDGA)

TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité sectoriel en gestion contractuelle
Comité en gestion contractuelle du Forum des gestionnaires en ressources matérielles
Comité interministériel de réalisation sur l'évaluation des risques de fraude associés à l'émission de documents officiels gouvernementaux
Association des responsables de la gestion des plaintes du gouvernement du Québec
Forum des responsables en vérification interne (FRVI)
Comité aviseur du Dirigeant principal de l'information (DPI)
Comité de gouvernance en ressources informationnelles (comité du DPI)
Table des responsables organisationnels de la sécurité de l'information (Table des ROSI)
Comité consultatif sur la cyber sécurité
Sous-comité Sécurité de l'information et données gouvernementales
Table des conseillers en architecture d'entreprise
Comité Échange inter M/O sur le processus de livraison de solutions d'affaires
Forum des gestionnaires en technologies de l'information
Comité directeur de l'infonuagique
Comité de gouverne des technologies de l'information
Comité de gouvernance et comité directeur de la Stratégie pour une administration publique numérique
Comité de gouvernance et comité directeur de la Stratégie pour une administration publique numérique
Comité directeur du projet de consolidation des centres de traitement informatique et service gouvernemental de traitement-stockage
Comité client des services d'infrastructures technologiques (CCSIT) de l'ITQ
Comité de suivi du projet de notifications gouvernementales
Comité stratégique du projet de notifications gouvernementales
Table de concertation des organismes sur la mise en œuvre de la Loi 135
Centre d'expertise des grands organismes (CEGO) <ul style="list-style-type: none"> Groupes d'échange : sur la gestion des centres de relation avec la clientèle, sur la formation à la tâche, sur l'amélioration continue, sur les communications avec la clientèle, sur la mesure de la valeur client, sur la planification de la main d'œuvre et sur les systèmes téléphoniques.
Comité directeur du Service québécois de l'identité et de l'adresse
Comité interministériel sur la simplification de l'accès aux services pour les citoyens et les entreprises
Comité stratégique sur la simplification des démarches administratives à la suite d'un décès
Comité interministériel sur la mise en œuvre du Programme de revenu de base

TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Comité interministériel de coordination de l'offre de services adaptés aux personnes en situation de vulnérabilité vivant dans les villages nordiques
Comité directeur interministériel élargi – Projet de simplification des démarches d'accès aux programmes destinés aux personnes handicapées et leur famille
Communauté UX (expérience utilisateur/expérience client) avec le CQEN
Comité interministériel du développement durable (CIDD)
Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme (GRAEP)
Réseau des répondants en évaluation de programme (RREP)
Comité consultatif du Forum des communications gouvernementales
Groupe de travail sur l'offre de services en ligne du comité Stratégie d'optimisation des communications numériques et des présences Web gouvernementales, du ministère du Conseil exécutif
Groupe de travail sur l'intégration des services en ligne à une plateforme unique gouvernementale du comité Stratégie d'optimisation des communications numériques et des présences Web gouvernementales, du ministère du Conseil exécutif
Comité Entraide secteur public et parapublic
Comité d'officialisation linguistique de l'Office de la langue française
Comité sur les disparités de traitement
Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes
Comité de mise en œuvre du programme de revenu de base (PRB)
Comité interministériel sur la couverture santé des femmes enceintes au Québec
Stratégie québécoise en éducation financière (AMF)

TITRES 79 et 80 : Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2021-2022, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Liste des membres du conseil d'administration (CA), le poste qu'ils occupent, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat

Nom	Titre	Date de début du mandat	Date de fin du mandat
M. Richard Fortier	Président du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2026
M. Michel Després	Président-directeur général	1 ^{er} janvier 2016	31 décembre 2021
M. Érik Bouchard-Boulianne	Membre du CA	21 août 2019	19 mai 2023
M. Georges Cabana	Membre du CA	25 janvier 2017	26 janvier 2025
M ^{me} Marie-Chantal Côté	Membre du CA	26 juin 2019	19 mai 2024
M. Guy Desrochers	Membre du CA	25 août 2021	20 août 2022
M ^{me} Ginette Fortin	Membre du CA	9 mars 2016	19 mai 2023
M ^{me} Mélanie Hillinger	Membre du CA	18 avril 2018	19 mai 2024
M. Pascal Jean	Membre du CA	18 avril 2018	19 mai 2023
M ^{me} Nathalie Joncas	Membre du CA	21 août 2019	20 août 2021 ¹
M. Éloi Lafontaine Beaumier	Membre du CA	19 janvier 2016	20 août 2022
M. France Légaré	Membre du CA	19 janvier 2016	19 mai 2024
M. Jacques Lussier	Membre du CA	19 janvier 2016	5 février 2021
M ^{me} Laetitia Morel	Membre du CA	26 juin 2019	19 mai 2024
M ^{me} Marie-Josée Naud	Membre du CA	19 janvier 2016	19 mai 2023
M ^{me} Julie-Catherine Pélissier	Membre du CA	19 janvier 2016	20 août 2022
M ^{me} Natalie Rosebush	Membre du CA	26 juin 2019	25 juin 2023
M. Jacques Thibault	Membre du CA	25 janvier 2017	26 janvier 2025

¹ Comme le prévoit l'article 24 de la Loi sur Retraite Québec, M^{me} Nathalie Joncas demeure en fonction jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou nommée de nouveau.

Aucune rémunération n'est versée aux membres du CA, à l'exception du président-directeur général (PDG) de Retraite Québec et du président du CA. Retraite Québec rembourse toutefois leurs frais de déplacement.

- Rémunération 2021 du président-directeur général : 229 302 \$
- Rémunération 2021 du président du conseil d'administration : 67 443,56 \$

Les CV des membres du CA sont disponibles sur le site Internet du Secrétariat aux emplois supérieurs, à l'adresse suivante : <https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca>

TITRES 79 et 80 : Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2021-2022, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Liste des personnes nommées ou dont le mandat a été renouvelé en 2021

Nom	Titre	Date de nomination ou de renouvellement	Date de fin du mandat
M. Guy Desrochers	Membres du CA	25 août 2021	20 août 2022

Frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation

Les frais de déplacement encourus par les membres du conseil d'administration en 2021 sont de : 0 \$.

TITRE 81 : Coûts associés à la mise en place de Retraite Québec : la formation, la publicité, le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique, l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement, les baux résiliés et locaux vacants, l'achat de matériel et tout autre coût de transition.

Aucun coût n'a été comptabilisé spécifiquement en 2021 au titre du regroupement.

TITRE 82 : **Concernant le bureau de la présidence :**
Nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents;
Liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre;
Frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation;
Liste des participations à des colloques, à des congrès et listes des participants, incluant les coûts afférents.

Les frais totaux concernant le bureau de la présidence pour l'année 2021 sont de 2 024,98 \$.

Les informations en réponse à cette question sont diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de Retraite Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (**art. 4 paragraphe 24**).

TITRE 83 : Depuis 10 ans, présenter l'évolution annuelle du nombre de plaintes concernant les régimes de retraite du secteur public (anciennement administrés par la CARRA), et spécifier leur cause principale.

État de situation des plaintes au 31 décembre 2021

	2021
Plaintes traitées (Régimes de retraite du secteur public)	313
Plaintes classées fondées (Régimes de retraite du secteur public)	98

Une plainte est classée *fondée* lorsque l'analyse des faits démontre au moins un des éléments suivants :

- une erreur commise par Retraite Québec;
- une erreur commise par un partenaire de Retraite Québec, puis répétée ou utilisée par Retraite Québec;
- un non-respect des normes d'usage en matière de services à la clientèle ou des engagements énoncés dans la *Déclaration de services aux citoyens*;
- un écart entre les façons de faire et l'application des lois, des règlements, des politiques, des directives ou des procédures administratives en vigueur.

Les principaux motifs d'insatisfaction

Les sujets qui ont suscité le plus d'insatisfaction en 2021 sont les suivants (en ordre d'importance) :

- dossier suspecté non conforme (décision rendue, admissibilité, calcul, etc.);
- délai de traitement.

TITRE 84 : Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années, par mois, en indiquant :

- a. Le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. Le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents et le montant total alloué au paiement de ces heures supplémentaires;
- c. Le délai.

Veillez vous référer à la réponse de la question 1.

TITRES 85-86-87 : Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emploi et par ministère, réseau et régime.

Retraite Québec dispose de l'information par réseau et non par employeur. Il est difficile pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP) d'avoir cette ventilation par employeur, notamment dû au fait que, pour les réseaux de la santé et de l'éducation, les participants ont parfois plusieurs employeurs.

La catégorie d'emploi n'est pas compilée, étant donné que cette donnée n'est pas nécessaire à l'administration et au calcul des RRSP. Par contre, le nom du régime de retraite du participant est disponible, ce qui est un indicateur de la catégorie d'emploi (ex. : RRPE = emploi d'encadrement). Le sommaire pour l'année 2020 est présenté ci-dessous. Le tableau détaillé par mois est en annexe.

2021

Réseau de l'éducation	
RRAPSC	6
RRAS	1
RRCE	2
RRE	37
RREFQ	1
RREGOP	16 142
RREM	15
RRF	1
RRMSQ	1
RRPE	545
Total	16 751

Municipalité	
RRMSQ	1
RRF	0
RREGOP	58
RREM	312
RRPE	7
RRMCM	3
Total	381

Santé et services sociaux	
RRAPSC	23
RRAS	42
RRCE	0
RRCJAJ	0
RRE	0
RREFQ	0
RREGOP	14 997
RREM	7
RRF	1
RRMSQ	0
RRPE	680
Total	15 750

Fonction publique	
RRAPSC	144
RRAS	53
RRCJAJ	6
RRCJQ	17
RRE	1
RREFQ	4
RREGOP	6 343
RREM	7
RRF	2
RRMAN	9
RRMSQ	240
RRPE	485
Total	7 311

Total tous réseaux confondus	
RRAPSC	173
RRAS	96
RRPE	1717
RRCJAJ	6
RRE	38
RREFQ	5
RREGOP	37 540
RREM	341
RRF	4
RRJCQ	17
RRMAN	9
RRMCM	3
RRMSQ	242
RRCE	2
TOTAL	40 193

TITRES 85-86-87 : Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emploi et par ministère, réseau et régime.

2020

Réseau de l'éducation	
RRAPSC	2
RRAS	2
RRCE	2
RRE	68
RREGOP	15 450
RREM	13
RRF	7
RRMSQ	3
RRPE	396
Total	15 943

Municipalité	
RRMSQ	1
RRF	1
RREGOP	68
RREM	199
RRPE	1
RRMCM	6
Total	276

Santé et services sociaux	
RRAPSC	32
RRAS	48
RRCE	1
RRCJAJ	1
RRE	1
RREFQ	1
RREGOP	14 541
RREM	10
RRF	12
RRMSQ	1
RRPE	520
Total	15 168

Fonction publique	
RRAPSC	134
RRAS	51
RRCJAJ	2
RRE	0
RREFQ	19
RREGOP	6 230
RREM	6
RRF	5
RRJCQM	12
RRMAN	10
RRMSQ	207
RRPE	389
RRMCM	1
Total	7 066

Total tous réseaux confondus	
RRAPSC	168
RRAS	101
RRPE	1 306
RRCJAJ	3
RRE	69
RREFQ	20
RREGOP	36 289
RREM	228
RRF	25
RRJCQ	12
RRMAN	10
RRMCM	7
RRMSQ	212
RRCE	3
TOTAL	38 453

Légende

- RRAPSC : Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels
- RRAS : Régime de retraite de l'administration supérieure
- RRCE : Régime de retraite de certains enseignants
- RRE : Régime de retraite des enseignants
- RREGOP : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
- RREM : Régime de retraite des élus municipaux
- RRF : Régime de retraite des fonctionnaires
- RRMAN : Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale
- RRPE : Régime de retraite du personnel d'encadrement
- RRCJAJ : Régime de retraite de certains juges nommés avant le 1^{er} janvier 2001
- RREFQ : Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec
- RRJCQM : Régime de retraite des juges de la Cour du Québec et de certaines cours municipales
- RRMSQ : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec
- RRMCM : Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités
- RRCHCN : Régime de retraite de certains employés du Centre hospitalier Côte-des-Neige

TITRES 85-86-87 : Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emploi et par ministère, réseau et régime.

Demandes de rentes reçues par secteur et par régime 2021

Mois	Education											Total Education	Fonction publique											Total Fonction publique	Municipalité					Total Municipalité	Santé et services sociaux						Total Santé et services sociaux	Total général
	RRAPSC	RRAS	RRCE	RRE	RREFQ	RREGOP	RREM	RRF	RRMSQ	RRPE	RRAPSC		RRAS	RRCIAJ	RRCJQ	RRE	RREFQ	RREGOP	RREM	RRF	RRMAN	RRMSQ	RRPE		RREGOP	RREM	RRMCM	RRMSQ	RRPE		RRAPSC	RRAS	RREGOP	RREM	RRF	RRPE		
Janvier	1			5		975	2			27	1010	12	3	1	2		1	482			39	38	578	7	15			1	23	1	5	1101			57	1164	2775	
Février				2		1284				54	1340	13	4	1	1			527			31	34	611	5	11			16	1	6	1261			61	1329	3296		
Mars		1		4		1788	3	1		67	1864	11	5		2			581			16	40	655	5	5		2	12	2	4	1478			61	1545	4076		
Avril	2		1	3		1399				73	1478	13	8	2	1			492			23	44	583	2	8			10	7	4	1128	2		59	1200	3271		
Mai	1				1	1366	2			52	1422	15	3	2	3		1	564	1		1	23	48	661	4	20	1		25	1	7	1157			60	1225	3333	
Juin				1		1212	2			39	1254	16	5			1	498			4	5	37	566	7	18		1	26			1072	2		40	1114	2960		
Juillet	1					1216	2			28	1247	10	4		2			514	2		1	13	40	586	3	16	1	1	21	1		1187	1		42	1231	3085	
Août				2		1198				34	1234	5	2		1	1	1	432	1			5	27	475	6	14			20	1	2	1148			48	1199	2928	
Septembre			1	2		1444	1			35	1483	15	5		1			526	1		1	14	45	608	4	20			24	4	1	1509		1	77	1592	3707	
Octobre				2		1290	2			47	1341	11	5		3			472				13	33	537	5	42		1	48	3	4	1262			58	1327	3253	
Novembre	1			4		1754	1		1	62	1823	13	3					689	1	2		37	58	803	7	82		1	90	2	5	1589	1		62	1659	4375	
Décembre				12		1216				27	1255	10	6		1			566	1		2	21	41	648	3	61	1	1	66		4	1105	1		55	1165	3134	
Total	6	1	2	37	1	16142	15	1	1	545	16751	144	53	6	17	1	4	6343	7	2	9	240	485	7311	58	312	3	1	7	381	23	42	14997	7	1	680	15750	40193

TITRE 88 : Liste de tous les régimes de retraite du secteur public administrés par Retraite Québec. Inclure :

- le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes; présenter l'évolution pour les cinq dernières années;
- l'actif constitué, les obligations actuarielles, le surplus/déficit, et le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes, présenter l'évolution pour les cinq dernières années.

Régimes de retraite	Nombre de retraités au 31 décembre 2021	Nombre de participants actifs au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾
RREGOP	319 481	613 271
RRPE	34 587	30 978
RRE	26 320	0
RRF	9 388	0
RRCE	3 457	11
RREM	2 825	2 028
RRMCM	109	0
RRMSQ	5 284	5 791
RRAPSC	2 084	4 033
RRMAN	376	118
Régimes des juges	271	354
Protecteur du citoyen	6	3
RRAEVSL	3	0
RRCHCN	70	0
RREFQ	248	53
TOTAL	404 509	656 640

⁽¹⁾ Sur la base des données préliminaires.

TITRES**89-90-91-92 :**

89. Parmi les régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien sont en déficit à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions 2022-2023.
90. La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite.
91. Parmi les régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien ont des surplus à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2022-2023.
92. La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime.

L'information est disponible dans le Rapport annuel de gestion de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/Pages/rapport-annuel-de-gestion.aspx>

TITRE 93 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite publics, notamment sur le plan du partage des coûts et de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Coûts pour ces travaux, études et analyses.

En 2021, il n'y a pas eu de travaux, études, analyses et recherches réalisés par ou pour Retraite Québec concernant des modifications possibles aux régimes de retraite du secteur public qu'elle administre.

TITRE 94 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la publication d'un nouveau plan stratégique. Fournir la liste et les dates des rencontres tenues. Coûts pour ces travaux, études et analyses.

Le nouveau Plan stratégique 2020-2023 de Retraite Québec est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

TITRE 95 : Échéancier pour la présentation d'un nouveau plan stratégique.

Selon la Loi sur Retraite Québec (RLRQ, c. R-26.3), le chapitre II de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, c. A-6.01) s'applique à Retraite Québec. Ainsi, le ministre doit transmettre au gouvernement le projet de plan stratégique de Retraite Québec au moins 60 jours avant la date où il entend en faire le dépôt à l'Assemblée nationale.

Le Plan stratégique 2020-2023 de Retraite Québec a été déposé par le ministre à l'Assemblée nationale le 4 décembre 2019.

Ce nouveau plan est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et prendra fin le 31 décembre 2023.

TITRE 96 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec les problèmes de double rémunération pour l'ensemble de la fonction publique.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

TITRE 97 : Nombre de cas répertoriés liés au phénomène de la double rémunération.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

TITRE 98 : Nombre de saisies et de réductions de rente effectuées par Retraite Québec depuis dix ans.

Contexte

Pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP), Retraite Québec dispose d'un délai légal de 24 mois après la date de la retraite pour détecter et réviser les rentes immédiates¹. Un délai administratif additionnel de 12 mois peut être utilisé, si nécessaire, pour effectuer la correction. Les demandes dites hors délai correspondent aux révisions à la baisse qui n'ont pu être traitées à l'intérieur du délai administratif additionnel de 12 mois. Dans le cadre de la révision légale, une modification à la baisse est généralement due à une modification des données en provenance de l'employeur reçues après la prise de la retraite.

Données

Au 31 décembre 2021, 495 rentes ont été révisées à la baisse. Ce nombre se répartit de la façon suivante :

- 362 pour des retraites prises en 2019 et 2020 (24 mois);
- 133 pour des retraites de 2018 (36 mois).

¹ Une rente immédiate est une rente généralement payable au participant le lendemain de la date de fin de participation à son régime de retraite.

- TITRE 99 : Nombre d'erreurs de traitement de dossier depuis dix ans. Indiquer :**
- a. Le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;**
 - b. Le délai;**
 - c. Le nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;**
 - d. Le montant moyen du remboursement demandé;**
 - e. Nombre d'erreurs de traitement de dossier depuis dix ans;**
 - f. Le nombre d'années en moyenne entre les erreurs et les demandes de remboursement.**

Veillez vous référer à la réponse de la question 54.

TITRE 100 : Liste des projets informatiques depuis dix ans

Veuillez vous référer à la réponse de la question 60.

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Concernant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, l'information relative aux contrats est présentée dans le tableau ci-dessous.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, veuillez référer aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
9246-9394 QUÉBEC INC. LA CAGE TRAITEUR	LOCATION DE SALLE MULTIFONCTIONNELLE	1 120,14\$	GRÉ À GRÉ
ACCENT FORMATION	LA RÉDACTION DE PROCÉDURES EFFICACES	1 495,00\$	GRÉ À GRÉ
ACTI-COM INC.	L'ÉCRITURE STRATÉGIQUE	2 299,84\$	GRÉ À GRÉ
ACTI-COM INC.	LA SYNTHÈSE ÉCRITE ET LA RÉDACTION PERSUASIVE	4 400,00\$	GRÉ À GRÉ
ADRÉNALINE SOLUTIONS D'AFFAIRES	HÉBERGEMENT MAIL IT SAFE ET ACHAT DE LICENCES	17 592,50\$	GRÉ À GRÉ
ALIAS FORMATION INC.	FORMATION «ARTICULATE STORYLINE»	2 700,00\$	GRÉ À GRÉ
ALIAS FORMATION INC.	FORMATION «RÉDACTION DES DOCUMENTS TECHNIQUES EFFICACES»	1 800,00\$	GRÉ À GRÉ
AMARO EAU DE SOURCE	EAU DE SOURCE ET ENTRETIEN DU REFROIDISSEUR BUREAU DE DRUMMONDVILLE	1 637,40\$	SUR INVITATION
AMAZON WEB SERVICES INC.	AMAZON WEB SERVICES - INFONUAGIQUE	1 357,84\$	GRÉ À GRÉ
AMEUBLEMENTS TANGUAY	ACQUISITIONS DE RÉFRIGÉRATEURS POUR LES SALLES DE REPOS DU BUREAU DE MONTRÉAL	12 599,91\$	GRÉ À GRÉ
ANIXIS	ENTRETIEN PASSWORD POLICY ENFORCER (PPE)	2 617,20\$	GRÉ À GRÉ
ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE	COURS D'ANGLAIS	1 020,00\$	GRÉ À GRÉ
ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE	COURS D'ANGLAIS	1 530,00\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
ATELIERS TAQ INC.	MONTAGE DE POCHETTES «DEMANDE D'INVALIDITÉ»	2 319,10\$	GRÉ À GRÉ
AUDIOTHÈQUE L'OREILLE QUI LIT	ABONNEMENT AU SERVICE D'APPELS SUR SERVEUR VOX - RENTE D'INVALIDITÉ AUDIOTHÈQUE	1 550,00\$	GRÉ À GRÉ
AV TECH INC.	APPELS DE SERVICES POUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ACCÈS	6 298,27\$	GRÉ À GRÉ
AVI-SPL CANADA LTÉE.	ACQUISITION DE CAMÉRAS VISIOCONFÉRENCE	13 780,00\$	SUR INVITATION
BATIVAC CLIMATISATION INC.	ACHAT COMPRESSEUR POUR SALLE DES SERVEURS MONTRÉAL	5 400,00\$	GRÉ À GRÉ
BDO CANADA S.R.L./S.E.N.C.R.L	ÉVALUATION EXTERNE DE LA QUALITÉ DES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE	22 300,00\$	SUR INVITATION
BELL CANADA	FRAIS POUR MAIN-D'OEUVRE LIGNES TÉLÉPHONIQUES COLLINE	10 000,00\$	GRÉ À GRÉ
BIJOUTERIE SUISSE INC.	RECONNAISSANCE 25 ANS	1 204,50\$	SUR INVITATION
BRUNELLE ERIC	CONFÉRENCE «LE LEADERSHIP AUTHENTIQUE»	2 500,00\$	GRÉ À GRÉ
BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC	RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION "ENTREPRISE EN SANTÉ- ÉLITE"	13 800,00\$	GRÉ À GRÉ
BUROCOM	ENTRETIEN DE DIX (10) PHOTOCOPIEURS	3 993,00\$	GRÉ À GRÉ
CBCI TÉLÉCOM	INTÉGRATION DES SALLES DE VISIOCONFÉRENCES MICROSOFT TEAMS	5 012,61\$	GRÉ À GRÉ
CENTRE MICROBUR INC.	ATELIER DE DICTÉE	1 755,00\$	GRÉ À GRÉ
CENTRE MICROBUR INC.	ATELIER DE DICTÉE	1 050,00\$	GRÉ À GRÉ
CENTRE MICROBUR INC.	ATELIER DE DICTÉE	1 995,00\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
CENTRE MICROBUR INC.	ATELIER DE DICTÉE	1 995,03\$	GRÉ À GRÉ
CENTRE MICROBUR INC.	ATELIER DE DICTÉE	1 895,25\$	GRÉ À GRÉ
CENTRE MICROBUR INC.	ATELIER DE DICTÉE	1 495,00\$	GRÉ À GRÉ
CHRISTIANE FAUCHER	CONFÉRENCE EN LIGNE À PROPOS DE LA GESTION DES TALENTS (PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL)	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
CLIMTECH INC	ENTRETIEN ET INSPECTION DES CLIMATISEURS SALLE DES SERVEURS DU 150 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE	2 560,00\$	GRÉ À GRÉ
CNW TELBEC	LICENCE DE REDISTRIBUTION REVUE DE PRESSE ÉLECTRONIQUE 2021-2022	21 746,44\$	GRÉ À GRÉ
CNW TELBEC	DIFFUSION DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE VERS LES MÉDIAS ÉCRITS ET ÉLECTRONIQUES	1 000,00\$	GRÉ À GRÉ
COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC	ABONNEMENT À LA LISTE DES MEMBRES DU COLLÈGE DES MÉDECINS	5 450,00\$	GRÉ À GRÉ
COMPUGEN INC.	ACHAT DE LICENCES ZOOM TEXT	3 434,22\$	SUR INVITATION
CONFÉRENCES ISABELLE FONTAINE	CONFÉRENCE SUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS	5 500,00\$	GRÉ À GRÉ
CONSULIS ENVIRONNEMENT DE BUREAU INC.	ACHAT D'UN LOT DE CLAVIERS ACNOR	6 200,00\$	SUR INVITATION
COPIBEC	LICENCE DE DISTRIBUTION DE LA REVUE DE PRESSE COPIBEC	3 852,50\$	GRÉ À GRÉ
CORBEIL ÉLECTROMÉNAGERS	ACQUISITION D'UN CONGÉLATEUR ET FOUR À MICRO-ONDES POUR LES SALLES DE REPOS DU BUREAU DE MONTRÉAL	2 769,86\$	GRÉ À GRÉ
COTE FLEURY INC.	ACQUISITION DE LICENCE ENTRAPASS GLOBAL EDITION - CLIENT VERSION 8	3 034,00\$	SUR INVITATION
CROMWELL, ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	ACHAT ET INSTALLATION D'UN CONDUIT EMT AVEC TRAPPE D'ACCÈS	2 204,80\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
CROMWELL, ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	SURVEILLANCE ET SUIVI DES ALARMES DU CTI À LA CONSOLE DU GARDIEN AU 475 JACQUES-PARIZEAU	1 489,10\$	GRÉ À GRÉ
CROMWELL, ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE AU 475 JACQUES-PARIZEAU	6 000,00\$	GRÉ À GRÉ
CROMWELL, ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	ENTRETIEN MÉNAGER 475 JACQUES-PARIZEAU	6 000,00\$	GRÉ À GRÉ
CROMWELL, ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	NETTOYAGE DES ÉLECTROMÉNAGERS AU 475 JACQUES-PARIZEAU	8 994,02\$	GRÉ À GRÉ
CYBER 3D	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE LICENCES ANTIDOTE 10 FRANÇAIS ET BILINGUE	21 659,53\$	SUR INVITATION
DE MARQUE INC.	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT LE PETIT ROBERT EN LIGNE	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
DELL CANADA INC.	CERTIFICATION DE L'UNITÉ DELL-EMC UNITY	5 000,00\$	GRÉ À GRÉ
DELL CANADA INC.	DÉPLACEMENT ET REMISE EN FONCTION DE L'UNITÉ DE STOCKAGE UNITY 300 DELL-EMC	12 062,04\$	GRÉ À GRÉ
DELSANNE CONSEIL INC.	COMITÉ CONSULTATIF DE LA GESTION DES RENTES DE RETRAITÉS	1 750,00\$	GRÉ À GRÉ
DELSANNE CONSEIL INC.	SERVICES-CONSEILS EN PLACEMENTS	24 500,00\$	GRÉ À GRÉ
DÉMÉNAGEMENT PIANO TRANSPORT / DÉMÉNAGEMENT CARGO TRANSPORT	DÉMÉNAGEMENT DU CONTENU DE LA SALLE DE SERVEURS MTL	3 600,00\$	GRÉ À GRÉ
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	IMPRESSION DE PAPILLONS «À RETRAITE QUÉBEC, LE NUMÉRIQUE, ÇA EXISTE!»	6 928,50\$	SUR INVITATION
DRE MARIE-PHILIPPE MORIN	FORMATION MÉDICALE SUR LE THÈME DE L'OBÉSITÉ	1 200,00\$	GRÉ À GRÉ
ECCENTRIX	FORMATION «CERTIFIED INFORMATION SYSTEMS SECURITY PROFESSIONAL»	2 950,00\$	GRÉ À GRÉ
ECCENTRIX	FORMATION «SYSTEMS SECURITY CERTIFIED PRACTITIONER»	3 150,00\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
ÉDITIONS WHITE ROCK INC.	CONFÉRENCIER COLLOQUE RETRAITE QUÉBEC	3 375,00\$	GRÉ À GRÉ
EKLO, PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL INC.	PROGRAMME DE COACHING DE GESTION	6 000,00\$	GRÉ À GRÉ
EKLOSION - ANIMATION PROFESSIONNELLE	ANIMATION PROFESSIONNELLE POUR COLLOQUE VIRTUEL LES 6 ET 7 OCTOBRE 2021	7 310,00\$	GRÉ À GRÉ
ELASTICSEARCH B.C. LTD	ABONNEMENT « PLATINUM » À UNE LICENCE ELK POUR 2 ANS	17 600,00\$	GRÉ À GRÉ
ÉMILIE CROTEAU	FORMATION MÉDICALE: LES AMPUTÉS PÉDIATRIQUES: SONT-ILS TOUS FONCTIONNELS	1 200,00\$	GRÉ À GRÉ
ENCADREMENTS STE-ANNE	RECONNAISSANCE DES RETRAITÉS POUR L'ANNÉE 2021	1 300,00\$	GRÉ À GRÉ
ENVELOPPE CONCEPT INC.	IMPRESSION D'ENVELOPPES BRUNES	3 088,65\$	SUR INVITATION
ENVELOPPE CONCEPT INC.	IMPRESSION D'ENVELOPPES RRSP	8 970,00\$	SUR INVITATION
ENVELOPPE CONCEPT INC.	IMPRESSION D'ENVELOPPES À FENÊTRE	12 315,10\$	SUR INVITATION
ERWIN	ACQUISITION D'UNE LICENCE ERWIN WEB PORTAL	7 937,78\$	GRÉ À GRÉ
EXTAL INSTALLATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE MOBILIER DE BUREAU	DISPOSITION DU MOBILIER EN LIEN AVEC LA RELOCALISATION DU BUREAU DE MTL	10 000,00\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	TRAVAUX ÉLECTRIQUES ET DE PLOMBERIE AU 150 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST QUÉBEC	1 100,55\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE AU 150 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE	2 000,00\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	NETTOYAGE DES ÉLECTROMÉNAGERS AU 150 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE	5 503,92\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	ENTRETIEN DES ÉLECTROMÉNAGERS AU 150 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE	7 593,24\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE AU 2600 LAURIER	10 000,00\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	ENTRETIEN MÉNAGER À PLACE DE LA CITÉ	10 000,00\$	GRÉ À GRÉ
FORMPLUS	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE LA LICENCE D'IMPRESSION DE CHÈQUES FORM PLUS	1 240,00\$	GRÉ À GRÉ
FRESCHÉ SOLUTIONS INC.	ACQUISITION D'UNE LICENCE SPEEDWARE MÉDIA ADMINISTRATION ET SUPPORT POUR DEUX LICENCES	2 450,00\$	GRÉ À GRÉ
GARTNER INC (US)	FORMATION «SECURITY & RISK MANAGEMENT SUMMIT - AMERICAS»	1 257,26\$	GRÉ À GRÉ
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	DÉBRANCHEMENT ET REBRANCHEMENT UPS DU CENTRE DE TRAITEMENT DE MONTRÉAL	4 845,18\$	GRÉ À GRÉ
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE SUITE 1055 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE MONTRÉAL	6 000,00\$	GRÉ À GRÉ
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	ENTRETIEN MÉNAGER 1055 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE MTL	6 000,00\$	GRÉ À GRÉ
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	ENTRETIEN MICRO-ONDES ET RÉFRIGÉRATEURS AU 1055 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE MONTRÉAL	8 480,04\$	GRÉ À GRÉ
GESTION 1055 RENÉ-LEVESQUE, EST INC.	DÉBRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DE 65 COLONNETTES À MONTRÉAL	6 844,73\$	GRÉ À GRÉ
GESTION 1055 RENÉ-LEVESQUE, EST INC.	RELOCALISATION PROJECTEURS ET TOILES DE PROJECTION	3 949,83\$	GRÉ À GRÉ
GESTION MANON CLEROUX INC.	FORMATION «ADOPTER UNE POSTURE D'ACCOMPAGNATEUR POUR STIMULER LE DÉVELOPPEMENT»	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
GLOBALSCAPE	MAINTENANCE ET ENTRETIEN EFT SERVER	3 870,82\$	GRÉ À GRÉ
GRAITEC INC.	ABONNEMENT LICENCES AUTOCAD LT	3 965,00\$	SUR INVITATION
GRANDITE	ENTRETIEN ANNUEL SILVERRUN	5 600,00\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
GRIFFE CUISINE INC.	MEUBLE SUR MESURE POUR COMITÉ DE RETRAITE	1 077,04\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE APTAS INC.	BOITES POUR LA NUMÉRISATION	3 140,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE AUDAZ INC.	IMPRESSION DU DÉPLIANT «BIENVENUE AU RÉGIME DE RENTES»	2 857,40\$	SUR INVITATION
GROUPE CFC	FORMATION SUR LA GESTION DU STRESS «SOUTENIR SON ÉQUIPE TOUT EN MAINTENANT LE CAP POUR SOI-MÊME»	1 117,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE CFC	FORMATION «MAXIMISER LA COLLABORATION AU SEIN DE SON ÉQUIPE»	1 998,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE CFC	FORMATION «RÉUSSIR DANS SON RÔLE DE LEADER-COACH (NIVEAU 1)»	1 782,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE CFC	FORMATION «INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE DANS SON MILIEU DE TRAVAIL»	1 782,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE CFC	FORMATION «RENFORCER SON RÔLE-CONSEIL»	3 118,50\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE CFC	FORMATION «MANOEUVRER AVEC AGILITÉ DANS LE CHANGEMENT»	2 390,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE CONSEIL ELENICO	CONFÉRENCE SUR LE LEADERSHIP AUTHENTIQUE	2 500,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE CONSEIL INTEGRIM	ACQUISITION DE LICENCES KOFAX	10 032,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION «DEVENIR UN CHAMPION MICROSOFT TEAMS ET OFFICE 365»	2 040,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION «MICROSOFT AZURE ARCHITECTURE DE SOLUTIONS DESIGN»	6 120,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION «ANIMER UNE FORMATION À DISTANCE»	1 845,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION «INGÉNIEUR AZURE DEVOPS»	2 460,00\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION «CEINTURE VERTE LEAN SIX SIGMA»	2 520,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION «AUTOMATISER L'ADMINISTRATION WINDOWS AVEC POWERSHEL»	1 695,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION «GESTION DE PROJET AGILE»	1 620,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION «MICROSOFT POWER PLATFORM FONDAMENTAUX»	1 270,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION «GESTION AVANCÉE DES DOCUMENTS AVEC MICROSOFT 365»	1 280,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE LAVIGNE INC.	FORMATION «COMMUNIQUER AVEC IMPACT»	4 100,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE MAGNITUDE INC.	IMPRESSION DU DÉPLIANT «PLANIFIER VOTRE RETRAITE GRÂCE À MON DOSSIER»	19 985,00\$	SUR INVITATION
HENRI A. LAFORTUNE INC.	PRÉPARATION D'UN DOSSIER POUR LE TRIBUNAL	1 926,41\$	GRÉ À GRÉ
HENRI A. LAFORTUNE INC.	ENREGISTREMENT D'AUDIENCE SUR CASSETTES	2 017,57\$	GRÉ À GRÉ
IMDS CANADA	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE LICENCES STREAMDIFF	14 926,51\$	GRÉ À GRÉ
IMDS CANADA	MAINTENANCE DES LICENCES AD'DOC CAPTURE PRO	17 866,00\$	GRÉ À GRÉ
IMPRIMERIE HÉON & NADEAU LTÉE	IMPRESSION DE PAPIER EN-TÊTE ET FORMULAIRES	3 890,00\$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DE BROCHURES «EN CAS D'INVALIDITÉ»	1 898,00\$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DE BROCHURES RRSP	2 148,25\$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2020	2 779,00\$	SUR INVITATION

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DU GUIDE DU PRESTATAIRE RREGOP ET RRPE	3 411,00\$	SUR INVITATION
INDIGO	STATIONNEMENTS AU 475 JACQUES-PARIZEAU (3 UNITÉS)	6 840,72\$	GRÉ À GRÉ
INSIGHT CANADA INC.	ACHAT DE LICENCES ACURATE STORYLINE	7 873,72\$	SUR INVITATION
INSIGHT CANADA INC.	ENTRETIEN DE LICENCE MINDMANAGER 2021	20 380,76\$	SUR INVITATION
INSIGHT CANADA INC.	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE DU LOGICIEL XML SPY	4 087,02\$	SUR INVITATION
INSPIRE LEADERSHIP	ATELIERS SUR LE THÈME DU LEADERSHIP AUTHENTIQUE	16 400,00\$	GRÉ À GRÉ
INSTITUT DE FORMATION TRANSFORMATIONNELLE	CONTRAT : COACHING ET DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP CONSCIENT	12 400,00\$	GRÉ À GRÉ
INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DE QUÉBEC	ACHAT DE 4 PASSEPORTS DE 4 FORMATIONS (2021-2022)	1 380,00\$	GRÉ À GRÉ
INTERSOURCES	CONFÉRENCIÈRE COLLOQUE RETRAITE QUÉBEC	3 400,00\$	GRÉ À GRÉ
IRON MOUNTAIN	SERVICE D'ENTIERCEMENT RELATIVEMENT AU DÉPÔT DES DONNÉES DU LOGICIEL ARIEL ENTREPOSAGE	8 655,00\$	GRÉ À GRÉ
ITI INC.	ACQUISITION D'ADAPTATEURS USB POUR CASQUES PLANTRONICS	13 500,00\$	SUR INVITATION
ITI INC.	ACQUISITION DE CLAVIERS NORMALISÉS ACNOR	9 516,00\$	SUR INVITATION
ITI INC.	SOUSCRIPTION POUR LES LICENCES CISCO ANYCONNECT APEX	5 860,00\$	SUR INVITATION
ITI INC.	BANQUE D'HEURES POUR LA RÉCUPÉRATION DE DONNÉES AVEC LA SOLUTION COMMVAULT	5 700,00\$	GRÉ À GRÉ
JETBRAINS AMERICA INC.	RENOUVELLEMENT DE LICENCES RESHARPER	1 544,54\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
JOSEPH CLERMONT INC.	CONFECTION DOSSIER EMPLOYÉ	1 680,00\$	GRÉ À GRÉ
JOSEPH CLERMONT INC.	ACHAT DE DOSSIERS PRESSBOARD	2 250,00\$	GRÉ À GRÉ
JULIEN ROUSSIN CÔTÉ / GO-VAN / 6164722 CANADA INC.	CONFÉRENCIER COLLOQUE RETRAITE QUÉBEC	2 500,00\$	GRÉ À GRÉ
KONICA MINOLTA QUÉBEC	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE PAPER CUT	4 740,12\$	GRÉ À GRÉ
LABRADOR LAURENTIENNE INC.	EAU DE SOURCE ET ENTRETIEN DU REFROIDISSEUR BUREAU DE RIMOUSKI	1 537,96\$	GRÉ À GRÉ
LEADERS & CIE, CONSEILS EN GOUVERNANCE ET LEADERSHIP INC.	LEADERS INTERNATIONAL	7 000,00\$	GRÉ À GRÉ
LES BOUTIQUES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC INC.	RECONNAISSANCE POUR LES RETRAITÉS	10 625,00\$	GRÉ À GRÉ
LES SYSTÈMES ONCA INC.	ENTRETIEN PRÉVENTIF POUR LES BATTERIES TOSHIBA	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
LIFEWORCS (CANADA) LTD	FORMATION «ARIEL RENTE»	6 600,01\$	GRÉ À GRÉ
LIFEWORCS (CANADA) LTD	FORMATION «ARIEL PAIE»	4 950,00\$	GRÉ À GRÉ
LIFTOW DE QUÉBEC	SERVICE DE RÉPARATION DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS	5 230,00\$	GRÉ À GRÉ
LINDA ARUI	SERVICES DE TRADUCTION DU FRANÇAIS VERS L'ANGLAIS	1 668,44\$	GRÉ À GRÉ
L'INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE QUÉBEC	ABONNEMENT AU FORFAIT INSTITUTIONNEL IAPQ	1 600,00\$	GRÉ À GRÉ
L'INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE QUÉBEC	ABONNEMENT AU FORFAIT INSTITUTIONNEL IAPQ	1 500,00\$	GRÉ À GRÉ
MÉDIA QMI INC.	LICENCE DE REPRODUCTION DE LA REVUE DE PRESSE DE RETRAITE QUÉBEC	5 667,11\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
MEDISOLUTION (2009) INC.	FORMATION «VIRTUO FINANCIER»	1 218,75\$	GRÉ À GRÉ
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTÉE.	ENTRETIEN DES LICENCES ERWIN DATA MODELER WORKGROUP EDITION	15 991,58\$	SUR INVITATION
MONETTE EXPRESS 141273 CANADA INC.	RÉAMÉNAGEMENT / DÉMÉNAGEMENT DE L'ENTREPÔT AU 475 BOUL. JACQUES-PARIZEAU	5 443,25\$	GRÉ À GRÉ
MULTI ACCÈS	ACHAT ET INSTALLATION D'UN OUVRE PORTE AUTOMATIQUE AU LOCAL 970 À PLACE DE LA CITÉ	2 680,00\$	GRÉ À GRÉ
NIMBLE INFORMATION STRATÉGIES INC.	ENTRETIEN DE NUMÉRISSEURS KODAK I4200	4 400,00\$	SUR INVITATION
NOBLEPROG	FORMATION «SERVICENOW POUR ADMINISTRATEURS»	5 840,00\$	GRÉ À GRÉ
OLYMBEC DEVELOPMENT INC.	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE AU 1481 NOTRE-DAME À TROIS-RIVIÈRES	2 000,00\$	GRÉ À GRÉ
OPTELEC - VISPERO	MISE À JOUR DE ZOOM TEXT VERS LA VERSION 2022 ET CONVERSION VERS FUSION	6 950,00\$	SUR INVITATION
ORACLE CANADA ULC	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE 40 LICENCES SIEBEL	5 249,64\$	GRÉ À GRÉ
ORACLE CANADA ULC	ENTRETIEN SERVEUR ET LICENCE SOLARIS	5 428,89\$	GRÉ À GRÉ
ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉES	FORMATION «LES JEUX D'INFLUENCE DANS LA CONDUITE D'UN PROJET»	1 080,00\$	GRÉ À GRÉ
PAULE-ANNE MORIN	SERVICES-CONSEILS EN TI	20 000,00\$	GRÉ À GRÉ
PELLETIER DÉCO SURFACES	ACQUISITION ET REMPLACEMENT DE TAPIS À PLACE DE LA CITÉ AU 5E ÉTAGE	10 489,00\$	SUR INVITATION
PITNEY BOWES	ACHAT DE MATÉRIEL POUR EXPÉDITION DU COURRIER (COLLE ET ENCRE)	2 384,86\$	GRÉ À GRÉ
PITNEY BOWES	FOURNITURES POUR TIMBREUSE PITNEY BOWES	1 483,02\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
PITNEY BOWES	ENTRETIEN DE LA TIMBREUSE PITNEY-BOWES	2 111,25\$	GRÉ À GRÉ
PITNEY BOWES	ENTRETIEN DE LA TIMBREUSE PITNEY-BOWES	2 533,44\$	GRÉ À GRÉ
PLURALSIGHT LLC	5 LICENCES PLURALSIGHT POUR 2020-2021	3 653,62\$	GRÉ À GRÉ
PLURALSIGHT LLC	10 LICENCES PLURALSIGHT POUR 2021-2022	7 496,89\$	GRÉ À GRÉ
PLURALSIGHT LLC	5 LICENCES PLURALSIGHT POUR 2021-2022	3 658,41\$	GRÉ À GRÉ
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	TRAVAUX SUR LE SYSTÈME NOVEC AU CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATIQUE	2 662,41\$	GRÉ À GRÉ
PRODUCTIONS VIDEO PARADOXX MULTIMÉDIA	CONCEPTION ET PRODUCTION DE CAPSULES VIDÉOS	14 400,00\$	GRÉ À GRÉ
PROFESSIONNELS EN RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS S. A.	ANALYSE DE RECEVABILITÉ	1 102,75\$	GRÉ À GRÉ
PROFESSIONNELS EN RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS S. A.	ANALYSE DE RECEVABILITÉ	10 000,00\$	GRÉ À GRÉ
PROGRESS SOFTWARE CORPORATION	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE LICENCES DEVCRAFT	12 934,58\$	GRÉ À GRÉ
PROTECTION & INCENDIE MLH LTÉE	DÉBRANCHEMENT D'UNE BONBONNE	3 177,00\$	GRÉ À GRÉ
PUBLICATIONS MASS-MEDIA INC.	ABONNEMENT AU COURRIER PARLEMENTAIRE	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
RECYCLAGE VANIER INC.	COLLECTE ET RÉCUPÉRATION DE CARTON REBUT ET PAPIER	5 040,00\$	GRÉ À GRÉ
RECYCLAGE VANIER INC.	DESTRUCTION DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS	12 000,00\$	GRÉ À GRÉ
REFINITIV CANADA HOLDINGS LIMITED	ABONNEMENT AU SERVICE DATASTREAM	23 496,00\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
REP SOLUTION INTERACTIVE INC.	LICENCE OPENFIELD	6 445,00\$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU INTERNET QUÉBEC	HÉBERGEMENT DE L'OUTIL DE SONDEGE EN LIGNE LIMESURVEY	2 301,00\$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU INTERNET QUÉBEC	SERVICE D'HÉBERGEMENT WEB RIQ	4 361,52\$	GRÉ À GRÉ
RR DONNELLEY	IMPRESSION DE CHÈQUES RRQ	13 470,00\$	GRÉ À GRÉ
RR DONNELLEY	IMPRESSION DE CHÈQUES FINANCIERS	3 480,00\$	SUR INVITATION
SANI-FONTAINES INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DES FONTAINES D'EAU	7 850,40\$	GRÉ À GRÉ
SANI-FONTAINES INC.	ENTRETIEN DES REFROIDISSEURS D'EAU	12 677,48\$	GRÉ À GRÉ
SDL INTERNATIONAL (CANADA) INC.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE LICENCES MULTITRANS	8 656,74\$	GRÉ À GRÉ
SERVICE D'ENTRETIEN GLOBEL	ENTRETIEN DE LA STATION DE LAVABO À DRUMMONDVILLE	2 610,00\$	GRÉ À GRÉ
SERVICES CONSEILS HARDY	FORMATION «INTRODUCTION AU LOGICIEL SAS»	1 675,00\$	GRÉ À GRÉ
SERVICES CONSEILS RDI INC.	ABONNEMENT PLAN DE RELÈVE PDRWEB	11 000,00\$	GRÉ À GRÉ
SERVIRPLUS / SERVIR +	VACCINATION ANTIGRIPPALE 2021	1 500,00\$	GRÉ À GRÉ
SOFTCHOICE LP	ENTRETIEN POUR LES ÉQUILIBREURS DE CHARGES VIRTUELS BIG-IP	24 196,43\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ENTRETIEN DOCUMENT CONVERTER PRO NEEVIA	1 493,78\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ACQUISITION DE CAMÉRAS VISIOCONFÉRENCE	5 309,88\$	SUR INVITATION

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
SOFTCHOICE LP	ACHAT D'UNE LICENCE ACURATE STORYLINE	1 849,69\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	CÂBLES DISPLAY PORT VERS MINI ET DISPLAYPORT	12 379,00\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ABONNEMENT SHAREGATE	14 860,00\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ENTRETIEN DE LA BANDOOTHÈQUE HP	13 371,62\$	SUR INVITATION
SOFTWARE ENGINEERING OF AMERICA INC.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE SAVRS VIEW	15 511,20\$	GRÉ À GRÉ
SOFTWAREONE CANADA INC.	ABONNEMENT POUR CINQ (5) LICENCES SOLUTION LAMBDA TEST	7 040,13\$	GRÉ À GRÉ
SOLISCO NUMERIX	IMPRESSION DU DÉPLIANT «LA COORDINATION DE VOTRE RÉGIME DE RETRAITE AU RRQ»	1 733,50\$	SUR INVITATION
SOLUTION-D CANADA INC.	ACQUISITION DE CÂBLES DE SÉCURITÉ POUR ORDINATEUR PORTABLE HYBRIDE	22 706,25\$	PUBLIC
SOLUTIONS TRIMA INC.	QUESTIONNAIRES TRIMA	3 375,00\$	GRÉ À GRÉ
SOLUTIONS TRIMA INC.	SOCIOGRAMME D'ÉQUIPE	2 969,98\$	GRÉ À GRÉ
SSP TÉLÉCOM	MAINTENANCE SPEECHATTENDANT	4 008,24\$	SUR INVITATION
STANEX INC.	REPLACEMENT D'UNE BATTERIE ET INSTALLATION À TROIS-RIVIÈRES	1 500,00\$	GRÉ À GRÉ
STANEX INC.	DÉPLACEMENT UPS DU CENTRE DE TRAITEMENT DE MONTRÉAL	2 560,00\$	GRÉ À GRÉ
STERICYLE ULC	DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS TROIS-RIVIÈRES	1 482,00\$	GRÉ À GRÉ
SUPREMEX INC.	IMPRESSION D'ENVELOPPES	15 242,80\$	SUR INVITATION

TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$, ventilés par fournisseurs.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
TECHNOLOGIA	FORMATION «MISE À NIVEAU ASP.NET CORE 1.0 ET MVC6»	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
TECHNOLOGIA	FORMATION «PROGRAMMATION ASP.NET MVC»	1 290,00\$	GRÉ À GRÉ
TECHNOLOGIA	FORMATION «CYBERSÉCURITÉ : IMPLANTER SELON ISO 27001 ET ISO 27002»	1 790,01\$	GRÉ À GRÉ
TECHNOLOGIA	FORMATION «MS POWERSHELL : ADMINISTRER ET CRÉER DES OUTILS D'AUTOMATISATION»	1 345,00\$	GRÉ À GRÉ
TECHNOLOGIES UMANIZE	DIFFUSION D'UN COLLOQUE VIRTUEL	14 300,00\$	GRÉ À GRÉ
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	ACHAT DE LICENCES AVAYA AAMS R8 DSP CHANNEL LIC [2P]	4 672,29\$	GRÉ À GRÉ
TERRANOVA WORLDWIDE CORPORATION	ABONNEMENT À UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	23 962,50\$	GRÉ À GRÉ
TRADACTION INT'L	TRADUCTION DU HONGROIS AU FRANÇAIS	2 482,73\$	SUR INVITATION
UPTRENDS LLC	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'ABONNEMENT UPTRENDS	15 432,43\$	GRÉ À GRÉ
VERSALYS/ SYNESIS VERSALYS	FORMATION «EXCEL 2013/2016»	1 003,00\$	GRÉ À GRÉ
VIDÉOTRON LTÉE	ABONNEMENT VIDÉOTRON 3 SERVICES DE BASE AFFAIRES	1 050,00\$	GRÉ À GRÉ

TITRE 102 : ERREURS ADMINISTRATIVES

En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r.2 – (Règlement d'application de la Loi sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) :

- a. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- b. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- c. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- d. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- e. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- f. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- g. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- h. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.

La loi a été sanctionnée le 20 novembre 2015 avec un effet rétroactif au 3 novembre 2015.

Afin d'effectuer une remise de dette, la date à laquelle est établie la dette est prise en compte. Par conséquent, si la dette est établie depuis le 3 novembre 2015, la remise de dette est appliquée automatiquement, et ce, peu importe la date à laquelle les montants ont été versés en trop.

Toutefois, la remise de dette ne s'applique pas lorsque les montants versés ou les bénéfices accordés en trop auraient pu raisonnablement être constatés par la personne.

La remise de dette survient à la suite de la révision légale, soit 24 mois après la date de prise de la retraite. Les écarts et les raisons des montants versés en trop sont alors constatés et la dette établie.

Des erreurs administratives⁽¹⁾, des modifications de données par l'employeur ou des modifications de la date de la retraite par le client peuvent être à l'origine des montants versés ou des bénéfices accordés en trop au client. Dans certains cas, pour le même dossier, plus d'une raison peut être à l'origine de la remise de dette.

Retraite Québec assure un suivi rigoureux des dossiers de remise de dette, mais ne répertorie pas ses données en fonction des raisons qui ont mené à la remise de dette. Il est donc impossible d'identifier le volume des remises de dette attribuables à une erreur administrative.

⁽¹⁾ Une erreur administrative correspond à toute faute, toute omission ou tout manquement de la part de l'administration. L'erreur peut être commise par le personnel de l'administration ou provenir des systèmes informatiques.

TITRE 102 : ERREURS ADMINISTRATIVES

En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r.2 – (Règlement d'application de la Loi sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) :

- a. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- b. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- c. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- d. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- e. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- f. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- g. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- h. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.

Le tableau ci-dessous présente le volume des remises de dette effectuées par Retraite Québec avant et après le 3 novembre 2015. Ces remises de dette ne sont pas attribuables uniquement à des erreurs administratives; on note entre autres les cas de revenus insuffisants (disposition pour les personnes à faible revenu) et les cas de délais de prescription dépassés.

Volumétrie des dossiers traités

Année	Nombre de dossiers révisés	Nombre de dossiers pour lesquels il y a eu remise de dette	Montant total des remises de dette
2021	11 798 ⁽¹⁾	533	369 383,13 \$
2020	18 378	312	221 733, 00 \$
2019	14 992	228	90 278, 89 \$
2018	17 121	385	347 368, 00 \$
2017	18 541	505	432 685,17 \$
2016	22 857	675	680 774,69 \$
3 novembre 2015 au 31 décembre 2015	3 830	133 ⁽²⁾	187 247 \$(²)
1 ^{er} janvier 2015 au 2 novembre 2015	21 292		

¹ En raison de la révision du processus, il n'y a plus de révisions légale après 24 mois. En effet, les rentes sont confirmées avec les données finales fournies par l'employeur. Il n'est donc plus possible de fournir le nombre de dossiers révisés depuis d'octobre 2021.

² Pour l'année 2015, la répartition du nombre de dossiers et du montant des remises de dette avant et après le 3 novembre n'est pas disponible.

Lorsqu'on observe le total des remises de dette par rapport au montant versé en prestations, la proportion n'est pas significative, car elle ne représente que 0,004 %. L'augmentation constatée depuis la dernière année demeure dans les mêmes ordres de grandeur que les années antérieures.

TITRE 103 : État de situation quant à la mesure « supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :

- a) nombre d'enfants admis;**
- b) nombre d'enfants refusés;**
- c) total des sommes versées.**

Données du supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels au 31 décembre 2021 (depuis le début de la mesure) :

- Nombre de demandes acceptées : 5 910
- Nombre de demandes n'ayant pas répondu aux critères : 5 713
- Total des sommes déboursées estimées pour l'année 2021 : 55,2 M\$